



Un rang de plus pour le partage

p. 13



*Autre chose
qu'une tempête frappe
Saint-François*

p. 7

Face
à une 3e fusion

p. 5

534, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0
Tél. et fax: **418-259-2177**
courriel: echosf@videotron.ca
www.echosf.org

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **18 mai 2018**.

ADMINISTRATEURS

Nicole Labonté	Présidente	259-7884
Jean-Yves Gosselin	Vice-président	259-2471
Raynald Laflamme	Secrétaire	717-2659
Sandra Proulx	Trésorière	

DIRECTEURS

Lorraine Lamonde	259-2433
Mireille Fournier	259-7526
Louis-Marie Garant	

PUBLICITÉ

Raynald Laflamme

PETITES ANNONCES

Raynald Laflamme

MAQUETTE ET MISE EN PAGE

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

MONTAGE PREMIÈRE PAGE

Raynald Laflamme

TRAITEMENT DE L'INFORMATION TEXTUELLE

Raynald Laflamme

PHOTOGRAPHE

Jean Dominique Rousseau

ABONNEMENT

Mireille Fournier

RECRUTEMENT ET MEMBERSHIP

Lorraine Lamonde

IMPRESSION

Impressions Credo

*L'Écho de St-François est soutenu par
le ministère de la Culture et des Communications*

**Culture
et Communications**

Québec 

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.
De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abrégé ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	45,00\$	240,00\$
1/4 page	55,00\$	355,00\$
1/2 page	95,00\$	595,00\$
1 page	115,00\$	1060,00\$
Bandeau 1 ^{re}	115,00\$	1060,00\$
1/2 bandeau 1^{re}	85,00	635,00\$
Petite annonce	3,00\$	
ABONNEMENT		
Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$

Les taxes TPS-TVQ sont applicables

Tarifs valide pour les annonceurs locaux. Pour les annonceurs provinciaux, merci de communiquer avec CPS Média au pmartel@cpsmedia.ca.

Distribué gratuitement à toutes les adresses de Saint-François (G0R 3A0).

Tirage: 735 copies, 11 numéros/an

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance et Feu	911
CLSC Antoine-Rivard	418-248-2572
Municipalité.....	418-259-7228
Tel-Jeunes	1-800-263-2266

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



**Une communauté en action
maintenant sur le Web
www.echosf.org**

SOMMAIRE

Emballages LM doublement finalistes aux Pléiades 2018.....	4
L'institution financière de Saint-François face à une troisième fusion.....	5
Défi têtes rasées à Montmagny.....	6
Café Bistro au Coin du Monde et Leucan vous invitent au Défi têtes rasées.....	6
Autre chose qu'une tempête frappe Saint-François.....	7
Bienvenue à Béatrice.....	8
Des départs, mais aussi de la relève au Comité d'embellissement.....	8
Germain Lamonde à la tête du Conseil du numérique.....	9
Sont retournées vers le Père.....	10
Retour sur le texte du mois dernier — Saint-François fixe la rémunération des élus.....	11
UPA et Fédérée sont en faveur de la nouvelle politique bioalimentaire.....	12
Ici, c'est toute la communauté qui cultive pour les comptoirs alimentaires.....	13
Ils ont reçu le sacrement du pardon.....	14
Les célébrations dans les 3 paroisses.....	14
Réouverture du Thaïzone Montmagny.....	15
Le CLD de la MRC de Montmagny était à la Foire de l'emploi.....	16
Hé! les jeunes, 24 heures de science vous connaissez?.....	17
Fête de la fidélité à l'église de Berthier-sur-Mer.....	18
Amateurs de pétanque, c'est le temps de s'inscrire.....	18
Les nouveaux locaux du laboratoire de biologie médicale.....	19
Romain Martineau partage... le 1 ^{er} rang du canton d'Armagh.....	20
AGA du Club FADOQ Saint-François.....	22
Ouverture du lieu de dépôt.....	22
La MRC de Montmagny satisfaite du budget.....	22-23
Francoière: Parcours pour les petits: un divertissement ludique.....	24
Francoière: Merci à la Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer.....	25
Francoière: Le printemps ramène les activités sportives de compétition.....	25
Francoière: Triathlon scolaire: un défi pour 18 élèves de La Francoière.....	25
Francoière: Le défi Cubes énergie.....	25
Tête contre tête.....	26
Info-Loisirs.....	27
Au fil des jours.....	28
Renouvelez votre membership.....	29
L'Écho municipal.....	10 pages

Ménage du printemps avant d'accueillir les cyclistes

Le service de conteneur au garage municipal ouvrira ses portes tous les samedis de 8h à 12h, à compter du 5 mai. Vous pourrez en profiter pour commencer votre grand ménage du printemps! Le service de collecte des monstres, quant à lui, débutera le 30 mai. Avisez le bureau municipal pour profiter de ce service.

Comme mentionné le mois dernier, le samedi 16 juin, nous accueillerons plus de 5 000 cyclistes! C'est l'occasion pour vous de sortir vos plus belles décorations afin de célébrer cet évènement. Soyez sur le bord de la route pour cette merveilleuse activité!

Bonne nouvelle! Nous avons de la bonne relève à Saint-François! Sarah-Jeanne Bonneau, une jeune citoyenne de notre municipalité qui fréquente actuellement la Polyvalente Louis-Jacques-Casault, s'est démarquée pour son excellent travail ainsi que pour la persévérance dont elle a fait preuve. Madame Bonneau s'est vu remettre, le 23 mars dernier, la bourse Bernard-Montpetit. Cette bourse est remise une fois l'an par le club Richelieu de Montmagny à un ou une élève s'étant particulièrement démarquée de ses pairs! Félicitations à toi Sarah-Jeanne!

Une consultation publique sur les besoins des aînés aura lieu le mardi 8 mai à 13h30 à la salle de l'Âge d'Or du couvent. La démarche MADA (Municipalité Amie des Aînés) est un processus qui permet à une municipalité d'établir des actions à entreprendre pour améliorer la qualité de vie de ses aînés, et ce, à tous les niveaux. Pour déterminer ces actions, nous avons besoin de la participation des gens de 50 ans et plus; elle nous permettra de répondre à des besoins réels.

Votre participation est essentielle et je vous encourage fortement à venir donner votre avis. Nous vous attendons en grand nombre! Bon mois de mai!

Frédéric Jean, maire

Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

La Coop
Rivière-du-Sud

St-François
418-259-7715



**Vos champs auraient besoin d'un « boost » d'énergie. Besoin de chaux ?
Besoin d'engrais ? Faites analyser votre sol, par un expert conseil.**

Emballages LM doublement finalistes aux Pléiades 2018

Emballages LM, pour la première fois de son histoire, a soumis deux candidatures dans le cadre des Pléiades, prix d'excellence 2018 organisés par la Chambre de commerce de Lévis.

Le 28 mars avait lieu le cocktail VIP du concours, c'est-à-dire l'annonce officielle des finalistes. Lors de la soirée, Emballages LM s'est vu remettre deux plaques en tant que finaliste dans deux catégories distinctes. Tout d'abord dans la catégorie Succès RH, qui souligne les efforts d'une entreprise à s'être démarquée de sa concurrence afin d'attirer, de retenir et de fidéliser ses employés. Puis, dans la catégorie Manufacturier d'exception, qui souligne l'innovation d'une entreprise manufacturière. C'est avec plaisir que Frédéric Jean, Sarah Lavoie et Caroline Jean ont représenté l'entreprise en cette soirée VIP.

Le concours se poursuit avec l'évaluation en entreprise qui aura lieu le 5 avril prochain. Le jury a encore du pain sur la planche afin de déterminer le grand gagnant de chaque catégorie, annonce qui aura lieu lors du Gala Les Pléiades le 24 mai prochain. 🍷



Frédéric Jean, Sarah Lavoie et Caroline Jean ont représenté Emballages LM à l'annonce officielle des finalistes aux Pléiades 2018.



L'institution financière de Saint-François face à une troisième fusion

par Raynald Laflamme

Bientôt ce qui était jadis la Caisse de Saint-François vivra une possible troisième fusion, après celle avec Saint-Pierre et depuis celle plus récente avec Berthier-sur-Mer.



L'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de la Rivière-du-Sud et Berthier-sur-Mer s'est déroulée la semaine dernière sur fond de fusion des trois caisses de la MRC de Montmagny. Déjà, par le passé des fusions en avaient réduit le nombre que le Mouvement Desjardins souhaite ramener en milieu rural à une institution financière par territoire administratif.

Il n'y avait sûrement pas de hasard que les trois caisses en question, celle de Montmagny, celle du Parc régional des Appalaches, et celle de la Rivière-du-Sud et Berthier-sur-Mer, tenaient à la même date et à la même heure, soit le 25 avril à 19 heures, leur assemblée générale annuelle afin d'éviter l'effet boule de neige d'une telle nouvelle auprès des membres de chacune de ces institutions financières.

Il est revenu à la plus grosse caisse du territoire et de son directeur, M. Yves Genest, de confirmer la nouvelle du projet de regroupement des trois caisses de la MRC de Montmagny à CMATV à Montmagny. Selon ce que le directeur de la Caisse de Montmagny a confié, une rencontre d'information sur ce projet de fusion sera tenue lors d'une assemblée extraordinaire le 29 mai prochain, simultanément dans les trois caisses de la MRC de Montmagny.

Les membres de chacun de ces trois établissements seront invités à voter en faveur ou non du regroupement. Toujours selon les propos de Yves Genest recueillis par CMATV, «il s'agit d'une rencontre où l'on exposera aux membres ce à quoi pourrait ressembler une grande Caisse Desjardins où les trois entités sont regroupées sous le même toit.» Advenant l'accord des membres, la nouvelle caisse verra le jour le 1er janvier 2019.

Une fusion annoncée par un départ

À Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud et Berthier-sur-Mer, il était secret de polichinelle que ce regroupement était dans les cartons de Desjardins et de ses dirigeants. Le départ en décembre dernier du directeur Christian Fournier sonnait l'enclenchement du processus de fusion. Il apparaît que l'ancien directeur n'avait pas l'échelon nécessaire chez Desjardins pour postuler et espérer obtenir le poste de direction de la nouvelle caisse regroupée. Pour l'instant, Christian Fournier poursuit sa carrière dans Portneuf et habite toujours Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

«Selon Yves Genest, cela fait déjà quelque temps que les dirigeants des trois caisses regardent cette éventualité puisque ceux-ci avaient mis en place un comité chargé d'évaluer les tenants et aboutissants d'un tel regroupement», peut-on lire sur le site de CMATV. ◉

Défi têtes rasées à Montmagny Café Bistro au Coin du Monde et Leucan vous invitent



Mettez votre tête à prix, comme l'avait fait Frédéric Jean, formez un groupe, lancez le défi à un collègue, jumelez vos efforts à ceux de votre employeur, encouragez un participant... Les façons de faire partie de cette grande vague de solidarité envers les enfants atteints de cancer sont nombreuses. Pour plus d'informations, visitez le tetesrasees.com.

Défi têtes rasées à Montmagny aura lieu le samedi 9 juin, de 14 heures à 17 heures.

✍ par Raynald Laflamme

Les sites officiels de rasage organisés par Leucan ont lieu dans des endroits publics et sont ouverts à tous. Le rasage est inclus ! Choisissez un site et cliquez l'heure à laquelle vous voulez vous faire raser.

Au Café Bistro au Coin du Monde, déjà, trois plages horaires sont complètes. Si vous souhaitez vous faire raser, visitez le tetesrasees.com. Sélectionnez la région Chaudière-Appalaches. Sur la page d'accueil, cliquez sur Trouver tous les défis, puis repérez Chaudière-Appalaches dans le sélectionneur Trouver votre région. Sélectionnez Café Bistro au Coin du Monde et inscrivez-vous dans l'une des plages horaires disponibles.

Depuis la première édition du Défi têtes rasées Leucan en 2001, plus de 85 000 personnes partout au Québec sont passées sous le rasoir en soutien aux enfants qui subissent, lors de la chimiothérapie, une modification de leur image corporelle par la perte des cheveux.

« Rares sont les expériences qui m'ont fait ressentir autant de fierté que ma participation au Défi têtes rasées Leucan. J'invite toute la population à vivre cette expérience unique, qui aide à redonner confiance et espoir aux enfants atteints de cancer », lance Dominic Paquet, participant et porte-parole bénévole du Défi têtes rasées Leucan pour une 7^e année.

À propos du Défi têtes rasées

Le Défi têtes rasées Leucan est une activité de financement majeure qui mobilise la communauté dans un élan de solidarité afin d'offrir des services aux familles d'enfants atteints de cancer. C'est aussi un geste de soutien envers les enfants qui subissent, lors de la chimiothérapie, une modification de leur image corporelle par la perte des cheveux. ☉

Le Havre des Femmes



Pour souligner ses 35ans d'existence, l'équipe du Havre des Femmes est heureuse de vous offrir un cocktail suivi d'une conférence de Mme Sylvie Boucher.

Le Havre des Femmes vous invite à son 35^e



Samedi 5 mai 2018

De 17h à 19h (5 à 7)

À la salle François-Prévost
53, rue du Bassin Nord, Montmagny

Gratuit - Ouvert à Tous !

Pour informations : 418-247-7622

« J'ai l'intention de partager avec vous ma philosophie de la vie afin que vous puissiez, si tel est votre choix, vous réapproprier votre pouvoir et vivre le bonheur et le succès auquel vous avez droit. » -Sylvie Boucher

Au plaisir de vous recevoir !
L'équipe du Havre des Femmes



MRC de
Montmagny

Suivez les mises à jour du
calendrier de vidanges en temps
réel au montmagny.com

AVIS PUBLIC AUX PROPRIÉTAIRES DE RÉSIDENCES OU BÂTIMENTS AYANT À DISPOSER D'EAUX USÉES ET QUI NE SONT PAS RACCORDÉS À UN RÉSEAU D'ÉGOUT

CALENDRIER DES VIDANGES DES FOSSES SEPTIQUES 2018

MUNICIPALITÉS	DATES**
BERTHIER-SUR-MER	14 AU 30 MAI
CAP-ST-IGNACE	30 MAI AU 9 JUILLET
MONTMAGNY	10 AU 27 JUILLET ET 27 AOÛT AU 2 OCTOBRE
SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD	30 JUILLET AU 10 AOÛT
SAINT-PIERRE-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD	13 AU 24 AOÛT
SAINT-ANTOINE-DE-L'ISLE-AUX-GRUES*	24 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE

*Pour L'Isle-aux-Grues, uniquement les résidences permanentes des chemins de la Basse-Ville, de la Haute-Ville, de la Volière et du Rivage, en plus des routes de l'Aéroport et du Quai seront vidangées.

**Les dates sont sujettes à changement, le calendrier 2018 ainsi que les mises à jour de l'horaire seront disponibles sur notre site internet (www.montmagny.com). Un horaire détaillé sera transmis à l'adresse de votre résidence permanente deux semaines avant le début des travaux.

Important : les résidences permanentes seront vidangées

Afin de faciliter le travail de l'entrepreneur, certaines règles sont à respecter. Nous vous demandons donc de prendre en note les mesures suivantes :

- ⇒ Le numéro civique de la résidence doit être visible de la rue ;
- ⇒ Les barrières doivent être laissées ouvertes ;
- ⇒ Un repère visible (ex. piquet) doit localiser l'emplacement de l'installation ;
- ⇒ L'entrée de la résidence doit être dégagée afin de permettre l'accessibilité du véhicule à la fosse ;
- ⇒ Tout mobilier, ou autre structure, qui sont placés sur les couvercles doivent être enlevés ;
- ⇒ Dégager un minimum de 20 cm (8 pouces) autour des couvercles ;
- ⇒ Les fosses avec des capuchons doivent être dévisées, mais non enlevées ;
- ⇒ Aucun animal ne doit être à proximité.

Les propriétaires ou occupants ne sont pas tenus d'être présents lors des opérations de vidange. La compagnie laissera un avis indiquant la date et l'heure de la vidange sur place.

Si votre résidence n'est pas munie d'une installation vidangeable, ou pour tout autre renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec Mme Lucie Lacasse au 418 248-5985, p. 331 ou par courriel à llacasse@montmagny.com.

Autre chose qu'une tempête frappe Saint-François

Pour la première fois un lot d'importance a été remporté à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Le 5 avril en soirée, le tirage de la loterie 100\$ Ultime a vu la chance s'arrêter sur madame Jocelyne Allaire et ses deux enfants. Ils se partagent ainsi un gros lot de 1 000 000\$.

✍ par Raynald Laflamme

Alors qu'une panne d'électricité empêchait Mme Allaire de voir les résultats des tirages de la loterie 100 \$ ULTIME en direct à la télévision, son fils, M. Joey Normand, a vérifié les numéros de leur billet en ligne. Aussitôt, il lui a lancé: «On est millionnaires!»

Jointe grâce à FaceTime par la suite, la fille de Mme Allaire, Mme Sanya Normand, avait peine à croire que la chance venait véritablement de tourner pour eux.

Encore sous le choc, Mme Allaire et ses enfants prendront le temps de bien réfléchir à leurs projets d'avenir.

Le billet gagnant a été acheté à l'Ultramar Dépan Express à Berthier-sur-Mer. Le détaillant recevra un lot de 10 000\$ équivalant à 1% du gain.

La loterie 100\$ ULTIME dont la vente était exclusive au Québec offrait 20 lots de 1 000 000\$. Les chances approximatives de gagner un de ces millions était d'une chance sur 25 000\$.



Résidente de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, Mme Jocelyne Allaire, et ses deux enfants, Sanya Normand et Joey Normand, ont remporté le 5 avril un gros de la loterie 100\$ ULTIME.

RBQ : 5737-2690-01

FERBLANTIERIS COUVREURS
BARDEAUX D'ASPHALTE ET D'ACIER
TOIT MÉTALLIQUE
DÉNEIGEMENT DE TOITURE
REVÊTEMENT EXTÉRIEUR

 **INNOVATOIT.COM** 

418.554.4352  24/7

Bienvenue à Béatrice

Elle est née le 12 mai 2017, fille de Solange Prévost et Yves Lamonde. Baptisée le 8 avril 2018 en l'église de Saint-François. Parrain et marraine: Sébastien Plamondon et Katy Lamonde. ☺



Des départs, mais aussi de la relève au Comité d'embellissement

Le comité tient à remercier Mesdames Susana Cantos et Hélène Garant qui ont donné respectivement 10 et 8 ans de bénévolat auprès du Comité d'embellissement. Elles ont largement contribué à plusieurs améliorations des aménagements de notre paroisse. En contrepartie, le comité est très heureux d'avoir accueilli dernièrement Mme Denise Labonté, une force de plus pour le comité.

Le comité souligne le travail des employés municipaux qui ont mené à bien notre projet d'avoir un superbe arbre de Noël aux quatre chemins cette année, il était superbe. Il en va de même pour le montage de la nouvelle couronne au Centre des Loisirs qui a été gracieusement réalisé par Hélène Garant et Jean-Guy April. Merci à vous tous!

Bien qu'un nouveau membre ait joint l'équipe, il y a toujours de la place au sein du comité. Si cela vous intéresse, voici une brève description de nos responsabilités : le conseil municipal nous confie l'amélioration et l'entretien des aménagements paysagers de la paroisse et divers projets. Nous procédons aux démarches nécessaires pour la réalisation de ceux-ci. Le comité se rencontre un soir par mois dans une ambiance agréable. Nous travaillons en étroite collaboration avec M. Jean-Guy St-Pierre qui sera notre personne de confiance et responsable de l'entretien des sites pour la deuxième année.

Il nous fera plaisir de vous accueillir, citoyens ou citoyennes de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, si vous avez le goût de vous joindre au Comité d'embellissement. Vous pouvez contacter un membre du comité ou le bureau municipal.

Au plaisir! ☺

Source: Agathe Beaumont, Suzie Godbout, Suzanne Nadeau, Denise Labonté

Pour le Comité d'embellissement



AVIS DE LA TENUE D'UNE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LES BESOINS DES AÎNÉS

à St-François-de-la-Rivière-du-Sud

La présente est pour vous inviter à prendre part à une activité de consultation sur les besoins des aînés qui se déroulera le **mardi 8 mai 2018 à 13h30 à la salle de l'Âge d'OR à la Maison de la Paroisse.**

La démarche MADA (Municipalité Amie des Aînés) est un processus qui permet à une municipalité d'identifier des actions à entreprendre pour améliorer la qualité de vie de ses aînés, et ce, à tous les niveaux. Pour identifier ces actions, nous avons besoin de la participation des gens de 50 ans et plus; elle nous permettra de répondre à des besoins réels. Votre participation est donc essentielle et nous vous encourageons fortement à venir donner votre avis.

Nous vous attendons en grand nombre !

(Aucune réservation nécessaire)

« Un léger goûter sera servi »

Le comité local MADA de St-François-de-la-Rivière-du-Sud

par Huguette Blais, représentante municipale des aînés

Membres de l'équipe : Rita Lamonde, Huguette Blais, Joseph-Aimé Blais et Jean-Yves Gosselin

GRAND MÉNAGE DU PRINTEMPS OU DÉMÉNAGEMENT EN VUE?

ATTENTION : CERTAINES MATIÈRES NE VONT PAS DANS VOTRE BAC VERT!
DÉPOSEZ-LES PLUTÔT DANS LES LIEUX DE DÉPÔT PRÉVUS À CET EFFET!

Voici quelques catégories de matières refusées dans le bac vert, mais acceptées dans des lieux de dépôt prévus à cet effet :



HUILES USÉES,
PEINTURE ET AÉROSOL



AMPOULES FLUOCOMPACTES,
TUBES FLUORESCENTS ET PILES



MATIÈRES TEXTILES



MATÉRIEL INFORMATIQUE



CONSULTEZ LA LISTE DES MATIÈRES ACCEPTÉES
ET DES DIVERS LIEUX DE DÉPÔT DU TERRITOIRE :
montmagny.com/matieresresiduelles



Information : 418 248-5985, poste 331 • llacasse@montmagny.com

Germain Lamonde à la tête du Conseil du numérique



Germain Lamonde a accepté ce défi à la hauteur de son expertise acquise dans le cadre du développement de son entreprise. Exfo est le premier fournisseur mondial de solutions de test optiques portatives et Ethernet haute vitesse et un chef de file des technologies de l'assurance de services. EXFO, c'est aussi plus 1 600 employés répartis dans 25 pays et plus de 27 000 clients, parmi les plus grands fournisseurs de services de communication, fabricants d'équipements de réseau et entreprises du Web 2.0.

Germain Lamonde, fils de Saint-François (Gonzague et Irène), a accepté la présidence du tout nouveau Conseil du numérique mis en place par Québec pour guider le gouvernement dans ses grandes priorités liées au numérique.

✍ par Raynald Laflamme

Il sera appuyé à la vice-présidence par le sous-ministre du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et d'un conseil composé de treize autres membres reflétant la diversité des expertises nécessaires à la mise en œuvre et au développement de la Stratégie numérique.

Le Conseil du numérique permettra de mobiliser un plus grand nombre d'acteurs pour accélérer le virage vers une société numérique, notamment en lien avec les sept orientations de la Stratégie numérique, lesquelles

visent: les infrastructures numériques; l'éducation, l'enseignement supérieur et le développement des compétences; l'administration publique; les villes et les territoires intelligents; l'économie; la santé; et la culture.

Un an après avoir passé le chapeau de PDG à un de ses bras droits au sein de l'entreprise qu'il a fondée depuis plus de 32 ans, le président exécutif du conseil d'administration d'Exfo était disposé à accepter la présidence du Conseil du numérique. Sa nomination a été annoncée le 12 avril par la vicepremière ministre, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et ministre responsable de la Stratégie numérique, Mme Dominique Anglade. 📍

FRÉCHETTE



195, boulevard Taché Ouest, Montmagny
418 248-2900 . www.frechetteford.com

Chez Fréchette Ford, nous avons;

- UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE
- DE LA TRANSPARENCE
- UN SERVICE PERSONNALISÉ
- UNE AMBIANCE CHALEUREUSE
- UN ENVIRONNEMENT SANS PRESSION
- UNE ÉCOUTE ATTENTIVE DE VOS BESOINS

CHEZ NOUS, VOUS ÊTES CHEZ VOUS!

 Francis Fréchette Président	 Benoit Lévesque Directeur des ventes	 Stéphane Bernier Conseiller aux ventes	 Simon Boulet Conseiller aux ventes	 Richard Dutil Conseiller aux ventes	 Caroline Pageau Directrice financière
---	--	---	--	---	---

Sont retournées vers le Père...

Madame Yvette Cloutier décédée le 28 mars 2018 à l'âge de 85 ans et 6 mois au Centre d'hébergement de Montmagny. Elle était l'épouse de feu monsieur Gaston Lamonde. Elle était la fille de feu monsieur Léon Cloutier et de feu dame Joséphine Samson. Elle demeurait à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.



Elle laisse dans le deuil ses enfants: Marie (Christian Tanguay), André (Carole Paquet), Réjean (France Vermette), Clément (Judith Brisson), Suzanne (Michel Gélinas), Nicole (Mario Corriveau), Marc (Edith Boutin), Martin (Véronique Blais), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses sœurs: Lucille (feu Jules Blais), Thérèse (feu Jean-Paul Morin), Jeannine (feu Raymond Lamonde), Germaine (Guy Blais), ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Lamonde, de nombreux neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Le service religieux a été célébré le samedi 7 avril 2018 en l'église de Saint-François. Les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière paroissial. ☉



Madame Gisèle Bolduc décédée le 6 avril 2018 à l'âge de 76 ans à l'Hôpital de Montmagny. Elle était l'épouse de monsieur Marcel Poirierl et fille de feu monsieur Ulric Bolduc et de feu dame Jeanne Labrecque. Elle demeurait à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Elle laisse dans le deuil, outre son époux Marcel, ses enfants: Carole (Patrick Gourgues), Mario (Dany Therrien), Lynda (Stéphane Nicole), ses petits-enfants: Cindy Gourgues (Éric Breton), Kim Gourgues, Miky et Stacy Poirier, ses arrière-petits-enfants: Maély, Noémy, Loryann, Alyssa, ses frères et sœurs: feu Jeannine (Yves Gaumond), Lorraine (Claude Têtu), Jean-Guy (Diane Bélanger), Yolande, Gaétane, Réjean (Diane Cloutier), ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Poirier: feu Jean-Paul (feu Claire Saindon), Jean-Guy (feu Thérèse Durocher), feu Jean-Claude, feu Jeannine, feu Raymond (Irène Moreau), feu Nicole (Ovila Simard), Yvan (Rita Godet), ainsi que ses neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Le service religieux a été célébré le samedi 14 avril 2018 en l'église de Saint-François. ☉

Jean Normand
Vice-président
T.D.L.



Pierre Normand
Président
T.D.L.

La Maison Funéraire
Laurent Normand

En toute confiance

Salon funéraire: 1, 1^{re} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: lnormand@globetrotter.net

FERME HORTICOLE
Lajoie

LA DESTINATION FLEURS & JARDINS

330, boul. Saint-Vallier, Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0
T: 418 884-3124 • www.fermehorticolajojie.com

Lajoie c'est aussi des
Paysagistes
www.lajoiepaysagistes.com

418-248-5622
418-248-7071

GFL

GARAGE 174, 4^e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5
**FERNAND LANGLOIS
ET FILS**

- ◆ Pare-brise
- ◆ Expert collision automobile
- ◆ Débosselage • Peinture



GARANTIE NATIONALE

Excavation
Terrassement
Déneigement
Transport
Épandage
Démolition
Caméra pour
drain de
fondation



Ecoflo
Installation septique
ADVANCED
ENVIRO)SEPTIC
Préserver l'équilibre de la nature.

Récupération

JB

10 15 20

Location de
mini-conteneurs
10, 15 et 20 verges

Jacques Blais, propriétaire
T 418.259.7841

218, Rivière-du-Sud, Saint-François de la
Rivière-du-Sud, Montmagny, QC, G0R 3A0

ph.blais@globetrotter.net
www.recuperationjb.com

Retour sur le texte du mois dernier

— Saint-François fixe la rémunération des élus

Dans l'édition de votre journal du mois dernier, le texte de la page 13 s'intitulant *Saint-François fixe la rémunération des élus* laisse place à interprétation et j'aimerais clarifier la situation.

Effectivement, le Conseil municipal a adopté, à la séance de février dernier, le règlement 253-2018 ayant pour titre, *Règlement décrétant la rémunération des élus municipaux de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud*. Comme expliqué dans le texte initial, ce règlement devait obligatoirement être adopté par toutes les municipalités qui n'en avaient pas encore. Dans le règlement en question, il est dit, à l'article III, que la rémunération est indexée pour chaque exercice financier d'un pourcentage correspondant au taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour le Canada, établi par statistique Canada, et publié par le ministre des Affaires municipales chaque année dans la Gazette Officielle du Québec, et ce, jusqu'à concurrence de 5%.

Ceci étant dit, la partie du texte qui laisse place à interprétation est la suivante : «...l'adoption du Règlement décrétant la rémunération des élus vient à l'encontre de la volonté exprimée par le conseil dans la résolution pour entériner la hausse de salaire accordée aux élus et aux employés municipaux adoptée plus tôt le 18 décembre dernier. À l'intérieur de cette résolution, les élus renonçaient à l'indexation, soit à une hausse salariale de 1,3% pour l'année 2018. »

En effet, pour l'exercice financier 2018, les élus ont, par résolution, renoncé à la hausse salariale de 1,3% et c'est toujours le cas. L'article III du règlement est écrit ainsi pour que dans les années futures, le Conseil n'ait pas à modifier

le règlement s'il décidait d'accepter la hausse salariale annuelle. Par contre, il n'est nullement question de rétroactivité, donc ne s'applique pas à la hausse déjà refusée pour l'exercice 2018. S'il le désire, il pourra, par une simple résolution, refuser à nouveau les hausses salariales annuelles, et ce, sans interférer ou modifier le règlement.

Donc, ce qu'il est important de retenir :

c'est que ledit règlement n'a fait que statuer comme montant plancher les salaires des élus et qu'aucune hausse salariale n'a été décrétée, pour l'exercice financier 2018. Le désire de votre nouveau conseil de faire une saine gestion des fonds de la communauté est toujours à l'avant-plan.

J'espère que ces quelques lignes auront suffi à clarifier la situation. ☺

Rémi Montminy

Directeur général

Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud



Alectron
ANALYSE D'EAU INC.

- SERVICES VARIÉS DE GESTION D'INSTALLATIONS DE TRAITEMENT D'EAU
- ANALYSE D'EAU
- SUIVIS D'ANALYSES
- REMISE AUX NORMES
- DÉSINFECTION DE TUYAUTERIE
- FORMATION D'ÉCHANTILLONNAGE
- PROGRAMME D'ENTRETIEN PRÉVENTIF DES ÉQUIPEMENTS
- REMPLACEMENT DES OPÉRATEURS MUNICIPAUX

1-581-985-6544 (SANS FRAIS)

TECHNICIENS QUALIFIÉS EN GESTION DE L'EAU RECONNUS PAR LE MINISTÈRE (MDDELCC)



SAQ
AGENCE



BIÈRES ARTISANALES
CORSAIRE MICROBRASSERIE
ARCHIBALD
LES 2 FRÈRES
UNIBROUE



**ESSENCE
DIESEL**



Servi



EXPRESS

OUVERT TOUS LES JOURS
dès 6 heures

Mireille et Luc
pour vous servir

418•259•1234
335, ch. St-François Ouest, Saint-François

ZONE BONBONS



Produits de chez-nous

- Les Élevages Bonneau
- La Miellée de la rivière-du-sud
- Ferme les petits plaisirs
- Cidrerie La Pomme du St-Laurent

Ici à votre dépanneur

Un pas dans la bonne direction

UPA et Fédérée sont en faveur de la nouvelle politique bioalimentaire

Un pas dans la bonne direction, c'est le constat de deux grands groupes, L'Union des producteurs agricoles du Québec et la Coop fédérée, qui, tous deux, accueillent favorablement la nouvelle politique bioalimentaire dévoilée par Québec, le 6 avril.

✍ par Raynald Laflamme

Pour l'UPA, c'est le plan de match qui manquait à ses membres producteurs pour se projeter dans l'avenir, prendre des décisions éclairées et profiter des nombreuses occasions d'affaires sur les marchés québécois, canadiens et internationaux, tel que l'a exprimé son président, M. Marcel Groleau.

La Politique s'articule autour de quatre orientations :

- 1- Une offre de produits répondants aux besoins des consommateurs;
- 2- Des entreprises prospères, durables et innovantes;
- 3- Des entreprises attractives et responsables;
- 4- Des territoires dynamiques contribuant à la prospérité du bioalimentaire.

Au-delà des budgets existants, des investissements de 349 M\$ sur cinq ans sont prévus pour appuyer la mise en œuvre de la Politique bioalimentaire. Toutefois, l'UPA redit que des sommes additionnelles, au cours des années à venir, sont souhaitables pour assurer l'atteinte des cibles identifiées par le gouvernement du Québec.

« La Politique est un accomplissement de taille. Elle était attendue depuis longtemps. Il appartient à tous les partenaires de la parfaire au cours des mois et des années à venir » a mentionné Marle Groleau tout en précisant que la Financière agricole du Québec doit bonifier ses programmes de gestion des risques et appuyer davantage les producteurs en région, plus particulièrement ceux éloignés des grands centres.

Une approche collective à maintenir

Pour la Coop fédérée et ses 120 000 membres, la nouvelle politique représente un pas dans la bonne direction.

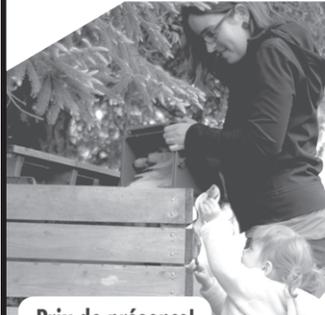
« L'importance de l'industrie bioalimentaire québécoise, qui contribue à hauteur de 25,4 milliards de dollars à l'économie du Québec et qui génère plus de 500 000 emplois, mérite largement l'attention que le gouvernement

lui accorde », a commenté le président de la Fédérée du Québec., M. Ghislain Gervais.

La nouvelle politique bioalimentaire du Québec reconnaît l'importance de maintenir l'approche collective, mais aussi l'émergence de chaînes de valeurs multiples pour répondre aux besoins variés des consommateurs. La Coop fédérée entend contribuer à l'atteinte des cibles annoncées dans la nouvelle politique bioalimentaire », de souligner son président.

Les parties prenantes à la nouvelle politique souhaitent maintenant que les débats entourant celle-ci dépassent le cadre des élections provinciales à venir et que tous les partis politiques s'approprient les orientations contenues dans cette politique qui résulte de nombreuses consultations antérieures et s'engagent à sa mise en œuvre. ☉

COMPOSTAGE DOMESTIQUE



Prix de présence!

Les participants pourront se procurer sur place un composteur domestique à rabais.*
*Preuve de résidence obligatoire.

Formations GRATUITES données par 

MERCREDI 23 MAI - 19 H
CAP-SAINT-IGNACE | Salle du conseil
100, place de l'Église

MERCREDI 30 MAI - 19 H
SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
Centre des loisirs
567, chemin St-François Ouest
(porte arrière)

JEUDI 31 MAI - 19 H
SAINT-FABIEN-DE-PANET
Salle du conseil | 195, rue Bilodeau

Démystifiez le compostage et obtenez des trucs simples pour démarrer votre compost ou le poursuivre avec succès.

- ✓ le compostage, c'est simple!
- ✓ le compostage, ça ne sent pas mauvais!
- ✓ le compostage, ça n'attire pas la vermine!

Réservez votre place auprès de
Lucie Lacasse au **418 248-5985**, poste 331
ou par courriel de llacasse@montmagny.com



Ici, c'est toute la communauté qui cultive pour les comptoirs alimentaires



Un rang de plus pour le partage alors que l'heure du jardinage sonnera bientôt. Pour une quatrième année consécutive, Soupe au bouton fait appel à tous afin d'avoir une récolte abondante pour aider les comptoirs alimentaires de la région.

En effet, depuis 4 ans déjà, plusieurs citoyens et producteurs de la région sèment un rang de plus dans leur jardin afin de faire don de fruits et de légumes aux comptoirs alimentaires du territoire, pour aider les familles et les personnes dans le besoin. C'est en semant un rang supplémentaire pour en faire don que l'on agit directement sur la qualité des denrées remises aux familles et personnes dans le besoin. Ainsi, dès les premières récoltes, les généreux pouces verts pourront contribuer à la diminution du gaspillage alimentaire tout en assurant l'entraide collective.

Des fruits et des légumes en quantité croissante

D'année en année, la quantité de fruits et de légumes amassée augmente et agit directement sur la qualité des

Il n'y a pas d'âge pour contribuer à l'effort collectif d'améliorer la qualité et l'abondance des fruits et des légumes pour les comptoirs alimentaires.

denrées qui sont remises aux personnes vulnérables. L'an passé, c'est près de 12000lb de qui ont soutenu plusieurs centaines de ménages dans le besoin. Cette tradition allie partage, solidarité, saine alimentation et lutte contre la faim.

Les personnes amoureuses du jardinage soutiennent les jardins collectifs

Cette année encore, il est aussi possible, pour les personnes amoureuses du jardinage, de venir porter leur surplus de semis pour soutenir les projets de jardins collectifs. Les donateurs et donatrices de semis ou de denrées pourront communiquer avec Soupe au bouton au 418-358-6001 pour connaître le point de chute le plus près.

Soupe au bouton et l'Équipe en sécurité alimentaire de la CDC ICI Montmagny L'Islet travaillent à bonifier les services de dépannages alimentaires, afin de fournir de plus grandes quantités de nourriture de qualité à des familles et des personnes démunies.

**Source: Guy Drouin, directeur
CDC Ici Montmagny-L'Islet**

FP
FONTAINE PICARD
cabinet de services financiers

1-74, rue Saint-Jean-Baptiste Est
Montmagny (Québec) G5V 1K1

418 248-2404 fontainepicard.ca

Placements garantis • Fonds distincts // Assurance vie • Salaire • Maladies graves // Assurances collectives • Rentes collectives

Ils ont reçu le sacrement du pardon



Bravo à nos jeunes de 3^e année et leurs parents pour la continuité de leur cheminement de Foi. Des jeunes de 8 et 9 ans ont reçu le sacrement du pardon, le 11 avril dernier. Le tout fut suivi par une collation fraternelle à la sacristie.

Merci beaucoup à l'abbé Jacques et l'abbé Cloutier pour leur participation ainsi que leur spiritualité lors de cette cérémonie. Un merci particulier à tous les parents et aux jeunes qui se sont impliqués et bien préparés pour cette belle fête.

Il ne faut pas lâcher, même si le temps nous manque quelques fois, car pour les jeunes nous sommes des modèles et ce n'est plus à l'école maintenant qu'ils prendront leur formation religieuse catholique. Ne nous gênons pas d'exprimer notre foi devant eux, car nous, quand nous étions jeunes, avons beaucoup de témoins et de guides dans la famille et la communauté.

Notre prochain rendez-vous communautaire de Foi pour ces jeunes est le 27 mai prochain pour la Première des communions. ☺

Source: Fabienne Blais
Intervenante en pastorale

Les célébrations dans les 3 paroisses

6 Mai

Messes dans les trois paroisses

Saint-François	10 h 30 (messe anniversaire)
Berthier	11 h
Saint-Pierre	9 h

13 Mai

Pas de messe à Berthier

Saint-François	10 h 30
Saint-Pierre	9 h

20 Mai

Messes dans les 3 paroisses

Saint-François	10 h 30
Berthier	11 h
Saint-Pierre	9 h

27 Mai

Saint-François	10 h 30 (Première Communion)
St-Pierre pas de messe	
Berthier	11 h ☺

Source: Nicole Gendron
Équipe pastorale

ARGO
Recyclage de voiture

Auto PLACE
MAINTENANCE

GCB

GARAGE SAMSON

418 248-1422
ggbsamson@globetrotter.net

873, Rang Nord
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) GOR 4B0

Monyvill enr.

R.B.Q.: 8343-3219-14

Yvon Montminy, propriétaire

Excavation • Terrassement
Service de Pelle & Multi Terrain
Marteau hydraulique
Installations Septiques
Séchoir à bois • Caméra de drain
Compost Certifié

Téléphone: 418 259-2635 Cellulaire: 418 241-8488 yvonmont@globetrotter.net
462, chemin St-François Ouest, St-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) GOR 3A0

Boulet
Encans Boulet inc.

Alfred Boulet

564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) GOR 3A0

Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme

PROGRAMMATION MAI ET JUIN 2018

Partenaire saison
coop Montmagny
 29, rue St-Jean-Baptiste Est, Montmagny (Québec) G5V 1J6
 418 241-5799 • 1 866 641-5799 • www.adls.ca

Les Arts de la scène de Montmagny
Jean Coutu
 75, boul. Taché Ouest, Montmagny

GARAGE CORRIVEAU MAROTECHE

PIERRE HÉBERT
Samedi 5 mai

TIRE LE COYOTE
Samedi 12 mai

TOCADÉO
Dimanche 13 mai

Grand dévoilement de plus de 70 spectacles ?

LANCEMENT 18-19
Lundi 14 mai

MARTIN PERIZZOLO
Samedi 19 mai

OSQ - APOTHÉOSE DE LA DANSE
Dimanche 20 mai

MONONC' SERGE
Jeudi 31 mai

LAURENT PAQUIN
Samedi 26 mai

ALEX NEVSKY
Vendredi 1er juin

LOUIS-JOSÉ HOUDE
Samedi 9 juin

MARTIN MATTE
Vendredi 15 juin

MATINÉE CINÉMA PARENTS POUpons

Tous les lundis 10h, venez voir les nouveautés cinéma sans faire garder votre poupon!

Volume réduit et éclairage tamisé
Espace réservé aux poussettes
Gratuit pour les 4 ans et moins

LES AVENTURIERS VOYAGEURS
6-7 mai : ROADTRIP DANS LES PARCS DE L'OUEST

CINÉMA
Programmation au www.adls.ca

Réouverture du Thaïzone Montmagny

Réouverture du Thaïzone Montmagny qui devrait avoir lieu au début du mois de mai. M. Philip Tomlinson et sa conjointe, Mme Tania Gilbert, viennent en effet de se porter acquéreurs de la franchise et sont déjà à pied d'œuvre, avec l'équipe de la bannière Thaïzone, pour préparer la réouverture. Une bonne nouvelle pour les amateurs de mets thaïlandais qui apprécient la qualité et la fraîcheur allié à la formule restauration rapide.

Résidant à Trois-Rivières, le couple n'en est pas à sa première expérience avec la bannière Thaïzone. En 2015, ils avaient fondé le restaurant de Donnacona qu'ils ont ensuite revendu pour se consacrer à d'autres activités. Désireux de renouer avec cet univers, ils avaient récemment fait une offre d'achat pour acquérir leur ancienne succursale et ont ainsi été informés de l'opportunité d'affaires à Montmagny.

« J'ai été charmé par la région et surtout par l'accueil reçu. Le Thaïzone Montmagny est un très beau resto avec un potentiel extraordinaire. Je suis heureux de cette opportunité qui s'offre à nous », s'est exprimé M. Tomlinson, copropriétaire de la franchise magnymontoise.

Continuité et nouveautés

Même menu, plusieurs promotions et une nouvelle terrasse extérieure pour profiter pleinement de la saison estivale. Les propriétaires ont confié la gérance de l'établissement à Mme Sylvie Paradis. Originaire de Cap-Saint-Ignace, Mme Paradis cumule plus de 10 années d'expérience comme gestionnaire chez Metro Richelieu, grossiste en alimentation, à Saint-Jean-Port-Joli.

Source : Marie-Claude Montminy
 Communications régionales Montmagny



M. Fabrice Bordeleau, superviseur senior pour le franchiseur Thaïzone région de Québec, M. Philip Tomlinson, copropriétaire du Thaïzone Montmagny, Mme Sylvie Paradis, gérante, et M. Claude Vileneuve, superviseur des opérations pour le franchiseur.

En Mission recrutement de main-d'œuvre

Le CLD de la MRC de Montmagny était à la Foire de l'emploi de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches

En mission de recrutement de main-d'œuvre, les vendredi et samedi, 6 et 7 avril, le CLD de la MRC de Montmagny était l'un des 220 exposants à la Foire de l'emploi de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches. Objectif : tenter de séduire les milliers de travailleurs québécois et immigrants de passage au Salon au profit d'entreprises de la région.

« Quand plus de 200 entreprises et organisations se présentent à un Salon pour convaincre des travailleurs d'accepter un de leurs emplois, ça démontre bien la rareté de la main-d'œuvre et la lutte que les employeurs se livrent pour attirer ces travailleurs », résume Mme Martine Leullier, coordonnatrice et commissaire industriel au CLD de la MRC de Montmagny.

Un mandat de recrutement pour 23 entreprises d'ici

À lui seul, le CLD de la MRC de Montmagny représentait 23 entreprises de la région à cette foire de l'emploi. Au total, plus d'une centaine de postes étaient offerts dans différents corps de métiers, pour la plupart spécialisés et semi-spécialisés : manœuvres, soudeurs, machinistes, programmeurs-analystes, techniciens en génie mécanique, pressiers, électromécaniciens, débosseleurs, etc.

En plus des travailleurs locaux et régionaux, environ 300 immigrants vivant actuellement dans la région de Montréal, mais désireux de s'établir dans la Capitale-Nationale et en Chaudière-Appalaches, sont venus présenter leurs compétences aux employeurs présents. À la question des représentants du CLD : « Seriez-vous prêts à vivre à Montmagny? », tous répondaient sans hésitation : « Oui, bien sûr, je veux m'installer et vivre dans une communauté où j'aurai un bon travail et où je pourrai élever ma famille dans un environnement de qualité ».

Plus d'une centaine de candidatures

Au fil des deux journées, plus d'une centaine de curriculum vitae ont été recueillis et seront acheminés sans délai aux 23 entreprises représentées par le CLD. La participation à cette foire de l'emploi s'inscrit dans un vaste programme de recrutement de main-d'œuvre pour les entreprises régionales.

« J'invite toutes les entreprises qui ne font pas partie du regroupement des 23 et qui sont à la recherche de main-d'œuvre à me contacter s'ils désirent se joindre à

Cette immigrante en recherche d'emploi et d'un milieu de vie de qualité s'est arrêtée au kiosque du CLD de la MRC de Montmagny qui était mandatée par 23 entreprises régionales pour offrir une centaine de postes à pourvoir dans différents corps de métiers.



nous et bénéficier de nos services. Depuis la formation du regroupement, ce sont plusieurs dizaines de postes qui ont été pourvus dans nos entreprises, à travers nos diverses activités de recrutement », conclut Mme Leullier.

Source : Martine Leullier, coordonnatrice et commissaire industriel
CLD de la MRC de Montmagny



Les produits métalliques Roy Fabrication de métal sur mesure

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931

www.roymetalinc.com
Nous recrutons

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

Hé! les jeunes, 24 heures de science vous connaissez?

Plus de 500 activités au Québec dont une à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

Les amateurs de sciences, jeunes et vieux, de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pourront participer à l'une des 500 activités inscrites au 24 heures de science prévues au Québec les 11 et 12 mai dans le cadre du Festival de science québécois.

Grâce au Club d'astronomie le ciel étoilé de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, une activité de proximité a été inscrite à ce festival reconnue par l'Unesco comme faisant partie de l'Odyssée des sciences, un événement pancanadien présenté par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG). Le thème de cette année: Le Mouvement.

Activité grand public au chalet des loisirs de Saint-Pierre

La Municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud en collaboration avec la Corporation ciel étoilé vous propose Les Chorégraphies du soleil.

Au chalet des loisirs de Saint-Pierre, petits et grands seront invités à tourner leur regard vers le ciel... en pleine

journée! Les planètes ne sont pas les seules à bouger, le soleil aussi. Venez observer ses chorégraphies en compagnie du Club d'astronomie le Ciel étoilé et en apprendre plus sur cette étoile fascinante.

Le Soleil bouge, comme tous les astres. Son mouvement apparent dans le ciel est le plus facile à voir. Ce déplacement n'est qu'un mince aspect de sa chorégraphie. Venez voir bouger ses rayons, son habillage tacheté et découvrir le bouillonnement interne qui l'anime. À l'aide de lunettes spécialement adaptées, vous pourrez voir bouger le Soleil lui-même.

En science tout bouge, tout le temps. C'est un mouvement perpétuel. Venez le vivre dans la municipalité voisine de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, sur le stationnement du chalet des loisirs. L'activité se déroulera le samedi 12 mai de 9 heures à heures. Il s'agit d'une activité gratuite ouverte à tous. L'activité sera annulée en cas de pluie. Pour information : Denis Martel à denismartel007@gmail.com ou au téléphone : 418-241-5220.

C'est une invitation de votre journal communautaire L'Écho de Saint-François.

Science pour tous – Organisme privé sans but lucratif

Science pour tous rassemble les acteurs de la culture scientifique et technique (CST) du Québec. Le 24 heures de science est l'événement phare de l'association. Le festival bénéficie de l'appui de partenaires majeurs tels le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG).



L'Écho de Saint-François
DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

recherche de jeunes passionnées du web pour animer le section **Zone jeunesse** de son site Web et développer **Snapchat**.

Séance d'information
le samedi 5 mai de 14 h à 16h
au local du journal à la Maison de la paroisse, 534, chemin St-François Ouest.

SUIVEZ-NOUS

INFOLETTRE

Nom *

Prénom

Nom

Courriel *

JE M'INSCRIS

SONDAGE

Comment trouvez-vous notre nouveau site Internet?

Merveilleux!

Génial!

J'en rêve la nuit.

Beau.

vote

ZONE JEUNESSE

Guilde des représentants des ventes
Volkswagen Canada



Jacques Dumont Rinfret Volkswagen
5355, rue Guillaume-Couture
Lévis, QC G6V 4Z3
418-833-2133
418-833-6658
www.rinfretvw.com
jacques.dumont@rinfretvw.com

Fête de la fidélité à l'église de Berthier-sur-Mer

La mise en place du tournant missionnaire dans nos communautés paroissiales entraîne des changements et des façons de faire. Dans cet esprit, les communautés seront regroupées afin de célébrer ensemble la Fête de la fidélité.

Une célébration se tiendra le dimanche 10 juin 2018 à 10 heures à l'église de Berthier-sur-Mer pour les paroisses de Saint-François, Saint-Pierre et Berthier-sur-Mer.

Les jubilaires qui désirent prendre part à cette célébration peuvent contacter le presbytère au 418-259-7931 ou Nicole Rémillard au 418-259 2213 afin de signifier leur intérêt. ☎

Source: Nicole Rémillard
Équipe pastorale

Amateurs de pétanque, c'est le temps de s'inscrire



Pour ceux et celles qui seraient intéressés à jouer à la pétanque, il y aura une rencontre d'information, **le mercredi 9 mai à 19 heures, au local du bar (à l'arrière du Centre des loisirs). Les équipes seront formées à cette réunion.**

Ce message s'adresse aussi aux anciens membres qui souhaitent jouer à nouveau.

Pour plus d'informations et pour les nouveaux joueurs, bien vouloir communiquer avant le 9 mai avec:

Marcel Morin 418-259-7330

Élisabeth Lapointe 418-259-7840

Ghislaine Boulet 418-259-2261 ☎

Source : Club de pétanque Saint-François

- ✓ Résidentiel
- ✓ Commercial
- ✓ Industriel

R. B. Q. 8110-0398-16



418 259-7440
télec. **418 259-7477**

André Blais, entrepreneur général
300, boul. Blais Ouest • Berthier-sur-Mer



Évitez de dire : « j'aurais donc du! »

GHISLAIN VÉZINA

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Industriel - Commercial - Résidentiel

Magasin de matériel électrique

418 234-1360

3, du Bassin Sud, Montmagny • RBQ: 8310-7359-06

Plancher chauffant,
informez-vous.
Vente et installation
garantie incomparable.



LES FONDATIONS

B.A.F.

9191-4333 Québec Inc.

Bruno Forgues, propriétaire

Tél.: **418-259-2709**

Télec.: 418-472-0505

email: lesfondationsbaf@videotron.ca

Entrepreneur Spécialisé • Fondations résidentielles et commerciales

163, chemin St-François Est, St-François de Montmagny, Qc G0R 3A0



UN RESTO

Qui offre:

- Déjeuners jusqu'à midi
- Commandes pour emporter
- Des menus du jour
- Une salle jusqu'à 50 personnes

Tél. Resto: 418-259-7704

L'ARRÊT-STOP, c'est



UN DÉPANEUR

OÙ ON PEUT:

- Obtenir du café frais chaque jour
- Faire le plein d'essence
- Acheter sa carte cellulaire
- Se procurer de la bière froide et du vin



OUVERT TOUS LES JOURS DE 6H À 23 H
200, route St-François, Berthier-sur-Mer

Tél. Dép. : 418-259-7515

Les nouveaux locaux du laboratoire de biologie médicale

L'incendie a fait place à de l'équipement moderne

Les nouveaux locaux du laboratoire de biologie médicale ont été inaugurés le 9 avril à l'hôpital de Montmagny à la suite de l'incendie qui avait complètement détruit l'ancien laboratoire le 20 juin 2015.

C'est le député de Côte-du-Sud Norbert Morin qui a procédé à cette inauguration au nom du ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Gaétan Barrette.

Construits à la suite de l'incendie, les nouveaux locaux sont à la fine pointe de la technologie et offrent une aire ouverte qui facilite le travail en continu. Occupant les deux tiers de la superficie des anciens locaux, le nouveau laboratoire accueille désormais les appareils neufs achetés à la suite du sinistre.

Entre autres améliorations, les menus d'analyses ont été actualisés en fonction des besoins, et de nouvelles technologies assurent une prise en charge rapide pour les cliniciens en situation d'urgence. Les heures d'ouverture du centre de prélèvements ont quant à elles bénéficié d'une prolongation, offrant désormais de la disponibilité de 7 h à 15 h tous les jours, plutôt que de 7 h15 à 12 h 15 comme auparavant. Le laboratoire poursuit son service 24 heures sur 24.

«Le nouveau laboratoire inauguré aujourd'hui représente un véritable gain pour la population de Montmagny et des environs. Ce projet montre qu'il est possible de faire d'un triste événement une occasion d'améliorer les services offerts aux usagers, entre autres par une planification optimale, fondée sur l'expertise et la collaboration de nos équipes, tant du côté de l'établissement que du ministère de la Santé et des Services sociaux.», de souligner le député Norbert Morin.

Les travaux d'aménagement du nouveau laboratoire représentent un coût de 2,4 M\$, entièrement assumé par la compagnie d'assurance de l'hôpital.

Un réorganisation d'envergure à la suite de l'incendie

Rappelons qu'à la suite de l'incendie de 2015, tous les patients ont dû être évacués, mais ont pu réintégrer les lieux quelques heures plus tard. Les événements ont eu des conséquences importantes sur le fonctionnement de l'hôpital, qui a nécessité une réorganisation d'envergure.

Le soutien des centres hospitaliers de Lévis et de La Pocatière a permis d'accueillir les cas urgents et de procéder à l'analyse des prélèvements, avant l'aménagement des nouveaux appareils dans les locaux temporaires. ☉

**Source: Julien Mercier Caron, attaché de presse
Bureau du député de Côte-du-Sud**



De gauche à droite: Mme Diane Bélanger, technologiste médicale; M. Rémy Langevin, maire de Montmagny; Mme Jocelyne Caron, préfet de la MRC de Montmagny et maire de Cap-Saint-Ignace; M. Norbert Morin, député de Côte-du-Sud ; Mme Mélanie Fiset, coordonnatrice technique; M. Daniel Paré, PDG du CISSS de Chaudière-Appalaches.

LM
1992 25 2017
Experts en solutions
d'emballage de carton
www.emballageslm.com - 418-259-7710

Romain Martineau partage avec un grand nombre de ses compatriotes le 1^{er} rang du canton d'Armagh

En 1839 une fois propriétaire de ce vaste domaine, Romain Martineau se considère comme le seigneur des lieux, s'y installe immédiatement en y bâtissant une vaste maison. Dès lors, il s'acharne au défrichement de ses terres en creusant des fossés pour assécher les prairies marécageuses³ et en déboisant les parties montagneuses. Bien plus, Il veille rapidement au peuplement de ce nouveau territoire en divisant et vendant tout le premier rang du canton d'Armagh en lots de deux et trois arpents de largeur sur vingt-huit arpents de profondeur. La plupart de ces contrats de vente, rédigés par le notaire Vildebou Larue de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, sont à constitution de rente annuelle de 48 livres pour un prix d'achat total de 800 livres. Grâce au minime montant d'argent à déboursé par l'acheteur chaque année l'ambitieux projet de Romain Martineau avance rapidement à tel point qu'au début des années cinquante (1850) l'ensemble du premier rang est occupé par de nouveaux cultivateurs.

✍ par Jacques Boulet
20 décembre 2017

Pour s'assurer de la réussite de son entreprise, Romain Martineau, tout comme les seigneurs envers leurs censitaires lorsqu'ils leur concèdent une terre, impose certaines contraintes à ces nouveaux venus. Par contrat, ces derniers s'engagent à défricher à chaque année et pendant six années consécutives deux arpents de terre en superficie, d'y construire une petite bâtisse, d'y tenir feu et lieu au moins six mois par année, d'entretenir le chemin en face de sa propriété, de participer aux corvées pour la construction de la route qui conduit au chemin des Prairies, de faire moudre leurs grains au moulin qui éventuellement sera construit dans le canton d'Armagh.

Voici les noms de ces nouveaux propriétaires à partir des contrats signés par chacun d'eux devant le notaire Vildebou Larue :

- ◀ 1839-09-10: Jean-Baptiste Morin, notaire, (3 arpents)
- ◀ 1840-01-27: Simon Thibeault (2 arpents)
- ◀ 1842-08-01: Étienne Duchesneau, François-Xavier Simard, Louis Simard, Basile Garant, Jean-Baptiste Duchesneau
- ◀ 1843-07-06: Louis Rouillard, Joseph Beaudouin, François-Xavier Jolivet (2 arpents), André Thibault, Jacques Langlois, Hubert Thibault, Noëlle Talbot, Marcel Talbot, Rock Talbot (2 arpents), Pierre Simard.
- ◀ 1844-02-21: Jacques Fradet (2 arpents)
- ◀ 1844-10-07: Jérôme Gagnon (2 arpents)
- ◀ 1845-07-06: François-Xavier Jolivet (2 arpents)
- ◀ 1847-04-05: Pierre Morin, (6,5 arpents)
- ◀ 1847-04-12: Étienne Duchesneau, Jean-Baptiste, surnommé Labonté (3 arpents)
- ◀ 1847-04-13: Romain Martineau, son fils (2 arpents)
- ◀ 1847-04-13: Roch Talbot 1 terrain (7,5 perches X 2 arpents), 1 terre (1 arpent X 28 arpents)?; Jean-Baptiste Quemeneur
- ◀ 1848-02-22: Jacques Langlois (2 arpents)
- ◀ 1848-06-12: Thomas Quemeneur (1,5 arpent)
- ◀ 1848-02-22: Charles Bussièrès,
- ◀ 1848-09-29: Édouard Morin (11,6 arpents)
- ◀ 1848-10-05: François Lemelin?;
- ◀ 1848-10-21: Cyprien Duchesneau, Jean Duchesneau, (3 arpents).

Dans 2 contrats rédigés par le notaire Jean-Baptiste Morin, le 10 octobre 1850, Romain Martineau, cultivateur, résidant maintenant à St-Aimé, district de Montréal, vend à Joseph Blais 1,5 arpent par 28 arpents du premier rang du canton d'Armagh et également la même superficie à Étienne D'Amour de Courberon.

Dans la même période, Jérôme Martineau, le frère de Romain, à qui ce dernier avait cédé gratuitement de belles superficies de terres, abandonne toutes ses propriétés dans le 1er rang du canton d'Armagh et quitte la paroisse.

Les nouveaux propriétaires sont :

- ◀ 1842-08-01: Joseph Lepage (2 arpents)
- ◀ 1847-03-16: Joseph Fournier (3 arpents)
- ◀ 1847-03-15: Raymond Bilodeau (3 arpents)
- ◀ 1847-03-16: Louis Boutin (1 arpent), Jean-Baptiste Beaudouin (18 arpents),
- ◀ 1847-03-22: Joseph Beaudouin (1 arpent).

Vente du second rang du canton d'Armagh en blocs de plus grande étendue

Pour se départir du second rang du canton d'Armagh, Romain Martineau procède plus rapidement?; en 1847 il vend à Fabien Duchesneau, maître-forgeron à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, et à Thomas Bouchard, cultivateur dans le 1er rang du canton d'Armagh, une grande partie du deuxième rang, à savoir 63 arpents en largeur, divisés en 3 blocs différents séparés par des lots déjà vendus auparavant. Pour sa part dès 1849 Thomas Bouchard, nouveau résidant à Saguenay, revend ses 31,5 arpents à Édouard Morin, négociant à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Fabien Duchesneau, nouveau propriétaire de grandes superficies, réserve, par contrat en 1859⁴, 7 arpents pour son fils Alexandre qui s'installe à la limite est du 2e rang, voisin de la ligne seigneuriale de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, et vend tout le reste en différentes largeurs.



- ◀ 1849-09-14, à Édouard Morin il cède 4,5 arpents
- ◀ 1851-12-27, à Guillaume Fournier, 3 arpents
- ◀ 1853-03-30, à Thomas Coulombe, 2 arpents
- ◀ 1856-01-08, à Édouard Carbonneau, 1 arpent
- ◀ 1857-05-08, à Pierre Morin, 5,5 arpents
- ◀ 1857-11-25, à Antoine Barthell, 4 arpents
- ◀ 1858-08-23, à Pierre Lemieux, 3 arpents
- ◀ 1859-06-11 il vend 4 arpents conjointement à François de Sales Blais, François-Xavier Blais et Joseph Mercier. Dans 3 de ces contrats le vendeur mentionne l'existence des sucreries Robin, Gendron et Bellavance à préserver.

À sa mort à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud en 1876, Fabien Duchesneau possède encore 5 des 7 arpents de largeur qu'il avait cédés à son fils Alexandre en 1859, dans le 2^e rang du canton d'Armagh à l'ouest de la ligne seigneuriale de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, ce contrat de 1859 ayant été résilié lors du départ de ce dernier pour les États-Unis.

Édouard Morin

Pour sa part, ce dernier a acquis de grandes superficies de terres dans le 1er et le 2^e rang du canton d'Armagh jusqu'en 1852.

En 1848-11-24, il vend à Jean-Baptiste Morin, garçon de 20 ans, fils du notaire du même nom, un terrain de 4 par 8 arpents qui avoisine au nord-est le terrain de Louis Blais dans le canton d'Armagh, 9,6 arpents par 28 arpents du premier rang du canton d'Armagh et un autre terrain de 6 perches par 7 perches sur lequel se trouve le moulin à scie que Louis Martineau a fait construire en 1836

par Joseph Destroismaisons sur la décharge de la rivière des Prairies. Ce dernier terrain est situé en partie dans la 3^e concession au sud de la rivière du Sud et en partie dans le canton d'Armagh.

De 1856 à 1862, Édouard Morin se départit également de la presque totalité des 42 arpents⁵ qu'il possède dans le second rang du canton d'Armagh. En 1856, il vend les 12 premiers arpents contigus à la ligne seigneuriale de Saint-Raphaël à Simon Octave Paré, 4 arpents à la Fabrique de Saint-François, 9 arpents à Pierre Martineau?; en 1858-09-23 et 1860 __ arpents à Louis Morin?; un demi-arpent à Basile Garant en 1861?; à son frère François-Xavier Morin 2 arpents en 1862-05-19 et aussi en 1862-02-24, 4 arpents à Louis Martineau et 4 arpents à Prudent Lavergne en 1862-05-19.

Résultat de cette tentative de défrichement

Pris d'enthousiasme pour son nouveau domaine, Romain Martineau avait mi-gré dès 1839 dans le canton d'Armagh pour s'établir sur une terre qu'il projetait d'y défricher?; de plus, en vendant à des compatriotes des parcelles de son immense propriété, il espérait que ceux-ci s'y installent et réussissent à y faire vivre leur famille convenablement. Cependant l'entreprise semble s'être avérée beaucoup plus laborieuse que prévu en raison du fait que les roches étaient partout et laissaient peu de place à la terre arabe. Il est certain que bon nombre de ces nouveaux cultivateurs ont fait des efforts considérables en entassant des tas de roches et y construisant maisons et granges dont les propriétaires actuels peuvent encore voir des vestiges en pleine forêt dans le premier rang comme dans le 2^e rang de ce canton d'Armagh. Dans la plupart des cas les premiers propriétaires ont par la suite vendu ces lots à d'autres cultivateurs établis à Berthier et à Saint-François pour migrer vers les États-Unis et le Lac-Saint-Jean à la recherche d'une vie meilleure. Romain Martineau lui-même s'est découragé et en 1848⁶ il vend sa maison, les terres (11,6 arpents par 28 arpents) qu'il exploite et quitte les Prairies. En 1850⁷ lors de la vente de ses dernières terres du 1er rang du canton d'Armagh, il est cultivateur à Saint-Aimé, district de Montréal.

Aujourd'hui même si nous constatons que cette audacieuse initiative n'a pas donné les résultats escomptés, il nous faut reconnaître que c'est grâce à l'enthousiasme et la détermination de Romain Martineau que ce troisième rang au sud de la rivière du Sud fut occupé dès cette période. Ce rêve a certes été partagé par bon nombre de ses compatriotes et par les autorités religieuses qui, le 21 juillet 1842, dans le décret d'érection canonique⁸ de la paroisse de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, y annexent provisoirement le canton d'Armagh à la paroisse de Saint-François-de-Sales « jusqu'à ce qu'il soit possible d'y ériger une paroisse à part ».

Le 1^{er} juillet 1845 la paroisse de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, en y incluant le territoire situé en arrière, a été constituée en municipalité⁹.

Notes

- 3 Jean-Baptiste Morin, 8 mai 1840- André Thibeault est engagé pour creuser des fossés sur 106 arpents
- 4 Jean-Baptiste Morin, 2 mai 1859
- 5
- 6 Vildebou Larue, 1848- 09-29, vente de Romain Martineau à Édouard Morin
- 7 Jean-Baptiste Morin, 10 octobre 1850
- 8 Décret d'érection canonique de la paroisse St-François du Sud par Joseph Signay, évêque catholique de Québec, 21 juillet 1842
- 9 The Canada Gazette, Montreal, June 18, 1845

AGA du Club FADOQ Saint-François

Le Club FADOQ Saint-François vous avise que son assemblée générale annuelle aura lieu le 9 mai à 13h30 à son local habituel. Vous êtes attendus en grand nombre. Le dernier dîner avant les vacances d'été aura lieu le mercredi 16 mai à 11 heures au Resto L'Arrêt-Stop. Réservation avant le 214 mai aux numéros 418-259-7866 ou 418-259-2433. ☎

Ouverture du lieu de dépôt Le 5 mai de 8h à 12h



Le lieu de dépôt ouvrira pour la saison le samedi 5 mai aux heures habituelles, soit de 8h à midi tous les samedis.

Prenez note qu'il est interdit déposer des rebuts devant la grille en dehors de cette plage horaire.

Notez que la première cueillette d'encombrant se fera le mercredi 30 mai. ☎




Norbert Morin
Député Côte-du-Sud
418 234-1893
1 866 774-1893
nmorin-cds@assnat.qc.ca

Pour le projet de desserte en Gaz naturel

Pour le projet de desserte en Gaz naturel, la MRC de Montmagny accueille favorablement le budget 2018-2019 du gouvernement du Québec déposé le 27 mars. Celui-ci réserve 36,5 millions de dollars à la réalisation de projets visant à étendre le réseau de distribution de gaz naturel dans différentes régions du Québec ayant démontré un important potentiel économique, dont la Montérégie, l'Estrie et Chaudière-Appalaches.

À l'instar de la MRC, le gouvernement estime que l'accès au gaz naturel permettra aux entreprises d'investir pour améliorer leur efficacité énergétique tout en réduisant leur empreinte carbone.

L'énoncé budgétaire affirme que le gaz naturel est une énergie de transition profitable pour le Québec qui contribue à la diminution des émissions de gaz à effet de serre (GES) et qu'au cours des prochaines années, cette énergie jouera un rôle de plus en plus important dans le soutien au développement économique et dans la compétitivité des entreprises québécoises sur la scène internationale.

Mme Jocelyne Caron, préfète de la MRC de Montmagny, s'est dite satisfaite de cette annonce qui contribuera à soutenir le développement et à rétablir l'équilibre entre les régions du Québec. Elle espère désormais que le gouvernement fédéral emboîte le pas pour appuyer financièrement le projet du prolongement de la desserte jusqu'à Montmagny, rappelant que le gaz naturel, au même titre que d'autres énergies renouvelables, est un élément important du Plan du Canada sur les changements climatiques.

Cette dernière a également tenu à rappeler l'importance du projet pour la vitalité et l'attractivité de notre région, citant des exemples de projets récents

**SOYEZ RECONNUS
PAR VOTRE CLIENTÈLE
GRÂCE À UNE IMAGE
CORPORATIVE
RECHERCHÉE**



CREDO
création • impression • affichage

1010, rue Renault, Lévis QC G6Z 2Y8

CONCEPTION
WEB

SIGNALÉTIQUE INTÉRIEURE

AFFICHAGE GRAND FORMAT

IMPRESSION OFFSET ET NUMÉRIQUE

KIOSQUE

La **force** d'une équipe

visitez notre site web
www.impressionscredo.ca
pour en savoir plus sur nos services



La MRC de Montmagny satisfaite du budget

dans Bellechasse et Thetford Mines ayant indéniablement constitué un tremplin économique. Aussi, les MRC des Appalaches et de Beauce-Sartigan qui bénéficient du gaz naturel depuis peu viennent de déposer une demande afin de procéder à l'extension de leur réseau pour desservir encore plus de municipalités.

Au Québec, 46 des 50 municipalités les plus peuplées ont accès au gaz naturel et cette ressource est accessible depuis les années 80. Ce n'est donc pas d'hier que le gaz naturel est connu et a fait ses preuves en termes de performances, de sécurité et d'impacts environnementaux. C'est actuellement la meilleure solution qui s'offre à nous d'un point de vue économique et environnemental.

Et du côté des avantages concurrentiels, les preuves ne sont plus à faire. Mises ensemble, les économies réalisées chez les entreprises de la région atteindraient facilement 1 000 000 \$ par année. De l'argent qui pourrait être réinvesti dans l'amélioration des procédés, la création d'emploi, le développement de nouveaux marchés, etc.

Lettres d'appuis

Le travail de sensibilisation entrepris auprès des gouvernements provincial et fédéral afin de faire valoir la néces-

Mme Jocelyne Caron, préfète de la MRC de Montmagny accueille favorablement le dernier budget provincial qui réserve 36,5 millions de dollars à la réalisation de projets visant à étendre le réseau de distribution de gaz naturel dans différentes régions du Québec dont Chaudière-Appalaches.



sité de prolonger le réseau gazier pour desservir la région de Montmagny se poursuit donc. À cet effet, citoyens et entreprises sont invités à signer le registre d'appui disponible sur le site de la MRC de Montmagny au bit.ly/Gaznaturel.

Pour en savoir davantage sur le projet de desserte en gaz naturel jusqu'à Montmagny, on peut consulter le site de la MRC de Montmagny au montmagny.com/gaznaturel ou communiquer avec Mme Nancy Labrecque, directrice de la MRC de Montmagny, au 418 248-5985 ou par courriel à nlabrecque@montmagny.com.

Source: Marie-Claude Montminy
Communications régionales Montmagny

Weed Man
ENTRETIEN DE PELOUSES
ESTIMATION GRATUITE

715, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec) G5V 3R8
Tél. : 418 248-7970
Sans frais : 1 800 463-4877

www.weedmanquebec.com

Transport Adapté
« Vieux Quai »

418-291-0056

C'est pour vous, pensez-y!
418 • 291 • 0056

Parcours pour les petits : un divertissement ludique

par Léanne Picard et Laurence Buteau



Pour les petits de maternelles et du 1^{er} cycle, les enseignants ont installé plusieurs parcours dans les corridors et dans leur classe pour faire bouger leurs élèves et les divertir de façon ludique.

Cela aide les enfants à développer leur motricité globale et leur coordination. Dans la bibliothèque, nous retrouvons également un jeu de serpents et échelles.

Les jeunes ont beaucoup de plaisir à faire ces parcours divertissants et originaux. ●



Merci à la Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer

✍ par Thomas Théberge et Mathias Gendron

À notre école, comme nous vous l'avons déjà mentionné, il y a un projet de drumline. C'est un ensemble de percussions. Nous utiliserons ce groupe pour encourager notre équipe de football, Le Noir et Or.

Desjardins a donné 2 788\$ afin de fournir l'argent nécessaire pour l'achat des instruments. L'école a aussi investi un montant. Nous voulons les remercier de leur participation à ce projet. ●



Le printemps ramène les activités sportives de compétition

✍ par Juliette Blais

Le sport est très important à l'école La Francolière. Voici les activités sportives que nous ferons lors des prochaines semaines.

Les entraînements de football et de cheerleading recommenceront à la fin avril. L'équipe jouera une partie contre Saint-Charles le 25 mai. Aussi, elle participera au Jamboree le 8 juin à Saint-Charles. Les équipes qui s'affronteront sont Les Panthères de Saint-Raphaël, Les Prédateurs de Saint-Charles, Les Cougars de Saint-Michel, Les Piliers de Saint-Jean-Port-Joli, Les Pionniers de l'Islet, Les Rafales de Saint-Damien et Le Noir et Or.

De plus, toutes les écoles du pôle 4 sont invitées à un grand rassemblement à Montmagny pour courir 4 km. Ce sera le 11 mai. C'est plus de 1 400 enseignants, bénévoles et jeunes qui participeront à ce grand événement.

Puis, le 18 mai prochain, plusieurs élèves de 5e et 6e année participeront au sommet de badminton à l'école secondaire de Montmagny. Ce sera une épreuve sportive qui mettra en vedette les habiletés des jeunes dans ce sport. Ils seront fiers de porter leur chandail du Noir et Or dans ces activités.

Bonnes compétitions à tous les participants. ●

Triathlon scolaire : un défi pour 18 élèves de La Francolière

✍ par Benjamin Émond

Cette année, à l'école La Francolière, nous avons l'opportunité de participer à un triathlon scolaire qui aura lieu le 8 juin à Montmagny. Tous les mercredis, les élèves font de l'entraînement avec Jean-Gabriel Demers. Les écoles participantes sont La Francolière, Des Tilleuls, Monseigneur-Sirois, Notre-Dame-de-L'Assomption, Beaubien, Saint-Nicolas, Saint-Pie-X et Saint-Thomas. Dix élèves de l'école de Berthier participent et 8 de la nôtre y sont inscrits. Ce triathlon consiste à faire bouger les jeunes. Les élèves feront de la course, du vélo et de la natation. ●

Le défi Cubes énergie Une invitation à bouger

✍ par Sophie Forgues

Le défi Cubes énergie de Pierre Lavoie est de retour à l'école La Francolière. Cette activité aura lieu du 30 avril au 28 mai. C'est le moment de bouger plus avec notre famille et notre école. Le but est d'accumuler un maximum de cubes énergie. Un 15 minutes d'activités physiques correspond à 1 cube énergie. Les élèves doivent compléter un carnet. La grande récompense pour l'école qui aura accumulé le plus de cubes, c'est une fin de semaine gratuite d'activités inoubliables à Montréal. Allez et bougez! ●

Tête contre tête

Dure, dure de printemps qui avec les couleurs de l'hiver n'en finissait plus d'arriver. Contre mauvaise fortune bon coeur, ces deux geais bleus —oui, il y en a bien deux— en ont fait fi, conjurant cette froidure et ses neiges d'avril en se réconfortant, tête contre tête. ☺

Photo: Jean Dominique Rousseau



Service de réparation *JP*



Jean Proulx

- ✦ Location de tracteur
- ✦ Réparation et soudure de machinerie agricole
- ✦ Unité mobile
- ✦ Déneigement

1125, rang Coteau Sud
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 4B0
Tél./Fax : 418 248-4186
Cell. : 418 291-1159



Bernard GÉNÉREUX

Député fédéral
Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup
bernard.generoux@parl.gc.ca

BERNARDGENEREUX.CA
1 855 881-9876

6, rue St-Jean-Baptiste est, bureau 101, MONTMAGNY (QC) G5V 1J7
277, rue Lafontaine, RIVIÈRE-DU-LOUP (QC) G5R 3A9
Édifice de la Confédération, pièce 485, OTTAWA (Ontario) K1A 0A6

Autobus L.S.B.C. inc.

ÉCOLIERS

10, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-7140
autobuslsbc@videotron.ca

POUR VOS BESOINS EN ASSURANCE

ON EST
LÀ.

PROMUTUEL
ASSURANCE 🏠 🚗

1 888 265-7940
promutuelassurance.ca



Alain Laliberté

Tél. : 418 884-3407
Télec. : 418 884-2404
lalimec.inc@videotron.ca

358, Montée de la Station, Saint-Valier de Bellechasse (Québec) Canada G0R 4J0



Forage J. & R. Cloutier inc.

R. B. Q. : 2314-4926-84

- FORAGE DE PUIITS ARTÉSIENS
- HYDRO-FRACTURATION
- VENTE ET INSTALLATION DE POMPES

676, ch. St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0

Tél: 418 259-7490 • Cell: 418 241-8024 • Fax: 418 259-7673

• E-mail: cloujoc@globetrotter.net



Information et inscription :

534 Ch. Saint-François Ouest
418-259-7228 # 202
loisirs@stfrancois.ca

INFO-LOISIRS

DEK HOCKEY JUNIOR

7 à 10 ans

Terrain multisports
Lundi de 18 h 30 à 20 h
Début 4 juin 2018
Durée : 10 semaines
25 \$ / la saison
** Besoin d'un parent bénévole pour s'occuper du groupe **

11 à 15 ans

Patinoire
Lundi de 18 h 30 à 20 h
Début 4 juin 2018
Durée : 10 semaines
25 \$ / la saison
Responsable / entraîneur : Maxyme Roy

LHCSF - DEK HOCKEY 16 ANS ET +

Juin à septembre 2018
Où : Terrain multisports
(567 Chemin Saint-François Ouest)
Quand : Jeudi à 19 h 30

Coût : 40,00 \$ echo
Responsable : Jonathan Gendron
Inscription : Facebook : LDHSF - Ligue de Dek Hockey de St-François

SOCCER

Les inscriptions auront lieu au début mai (date à déterminer). L'horaire et les informations seront envoyés aux enfants de l'école et seront également publiés sur le Facebook de la municipalité.

ÉVÈNEMENTS À VENIR

→ 10 juin : Fête de la pêche

Il est autorisé de pêcher sans permis partout au Québec du 8 au 10 juin. L'étang à Morigeau sera ensemencé le dimanche 10 juin au matin.

→ 16 juin : La Boucle du Grand Défi Pierre Lavoie

Venez encourager les 6000 cyclistes qui passeront dans notre municipalité entre 11 h et 15 h. La municipalité la plus accueillante gagnera 10 000\$. Vous recevrez une circulaire par la poste pour vous inviter à nos « spots » d'animation.

→ 8 juillet : Canton 600

Une course de 600 pieds en canot de carton sur l'étang de Morigeau. Les équipes doivent être formées de 4 personnes. Parmi ces 4 personnes, seulement 2 effectueront le trajet pour aspirer au titre de champion.

→ 3 / 4 août : Foire au village

Événement familial, sportif et festif qui a lieu sur le site des loisirs.

2018 ^{mai}

Au fil des jours

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
		1 Fête internationale des travailleurs et travailleuses	2	3	4 	5 OUVERTURE DU DÉPÔT DU GARAGE MUNICIPAL OUVERT TOUS LES SAMEDIS DE 8H À MIDI
6	7 Réunion du conseil Semaine nationale de la santé mentale	8 Réunion des Fermières 13h30	9 FADOQ Saint-François A.G.A 13h30 local habituel	10	11 Bac bleu 	12
13 FÊTE DES MÈRES!	14 le Comité d'embellissement se réunira à 19h Semaine québécoise des familles 	15 Tombée du journal 	16 FADOQ Saint-François Dîner à L'Arrêt Stop 11 heures	17	18 	19
20	21 Journée nationale des patriotes	22	23	24	25 Bac bleu 	26
27	28	29	30 Collecte des encombrants 418-259-7228	31 Messe Chapelle des Prairies 19h		
			 Sécurité routière	Soyez prudents!		

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le mardi 3 avril 2018, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents, mesdames Huguette Blais, Sandra Proulx et Chantal Blanchette, messieurs Jean-Guy St-Pierre, Jean-Yves Gosselin et Yves Laflamme, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, Maire.

Monsieur Rémi Montminy, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 5 MARS 2018

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 5 mars 2018 a été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Blanchette

APPUYÉ par madame Sandra Proulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 5 mars 2018 soit adopté tel que déposé.

REVENUS MARS 2018

Permis	269,00
Fax	12,00
Loyers	3 825,00
Location salle	175,00
Bar	219,60
Journal l'Echo, remb. frais poste	157,07
Hockey inter	480,00
Cours patin	100,00
Relâche, Valcartier, cinéma, laser	1 923,00
Commandites Foire au Village	1 200,00
Soirée Cabane à sucre, cartes, bar, contribution volontaire, pourboires	1 975,26
Vente sable et sel	180,00
Don (soirées dansantes) Berthe G.	1 000,00
MRC- formation pompiers	1 389,65
MRC- amendes perçues 2017	2 263,60
URLS- subvention local des jeunes	437,96
Vente terrain, 10, 5 ^e rue Ouest	27 181,00
Vente terrain 8, 5 ^e rue Ouest	28 318,34
Philiat Blais & Fils inc., dénonciation tonnage 2017	444,60
JRMorin inc., dénonciation tonnage 2017	855,00
Contrat déneigement Route 228	7 142,45
Subvention entretien réseau routier local (2 ^e partie)	37 062,00
TOTAL	116 610,53

COMPTES PAYÉS MARS 2018 (SUITE)

La Coop Riv. du Sud, matériel divers	
Soirée cabane à sucre	95,57
Loisirs	65,74
Usine d'eau potable	15,91
Voirie	772,99
Raymond Chabot Grant Thorton, hon. Prof. Audit 2017	950,21
	7473,38

Lucie Lachance, notaire, hon. Prof. Vente terrain 10, 5 ^e rue Ouest	750,00
Régie gestion Mauricie, enfouissement janvier 2018	3560,11
CREDO, cartes d'affaires maire	124,17
Les Alarmes Clément Pelletier, réparation alarme Loisirs	68,99
FQM, envoi Dicom	96,45
Acier Picard, fer + crédit palette	379,69
Praxair, location réservoir oxygène	414,48
AGAT Laboratoires, analyses eau potable et usée	1208,16
Multi-Services Montmagny-L'Islet, réparation	51,75
Garage JG Rémillard, couteau et sabot	1402,40
Spécialité Ressort, pièce camion Ford	923,11
Lapointe Auto Montmagny, pièce Dodge Ram	19,32
Wurth, pièces équipements	202,15
Luc Fontaine, architecte, hon. Prof. Réparation Pav. Bédard	2429,48
Pagenet, location téléavertisseurs	288,88
René Samson, réparation lumière de rue	899,68
Everest Automation, mise en service enregistreur usine eau	1046,27
Laboratoires d'Expertises de Québec, étude géotechnique 3 ^e et 4 ^e rue Ouest	4594,40
Garage MTY, vérification problème « cruise control »	53,25
Unibéton, 139,10tm à 23,73 sable et sel 12%	3798,36
Propane GRG, 459,5 litres à 0,5190 propane Caserne	290,04
Syndicat de l'UPA de la MRC de Montmagny, souper-conférence	10,00
Postes Canada, envoi journal l'Echo + circulaires	190,76
Les Entreprises FM Roy inc., creuser fossé limite St-Vallier 2hrs pelle à 70\$ + transport 20\$	183,96
Pages Jaunes, publicité	115,03
Gaetan Bolduc & Ass. inc., installation 2 bases moteur étangs	1874,67
Sel Warwick, sel à glace en vrac 38,29 à 89,50\$	3940,15
Radio Montmagny inc., annonce soirée cabane à sucre	229,95
René Samson Réparation usine d'eau potable	589,42
Réparation Loisirs	964,62
Philias Blais & Fils, degelé entrée d'eau Garage municipal	143,72
Supérieur Propane, location cylindre	4,60
INFO PAGE, IPA utilisateur (service incendie)	164,18
DBO Expert, contrat suivi 2018, installation fosse septique usine	83,42
Air Liquide, location bouteille	19,75
Autobus LSBC, voyage défi laser et cinéma (Relâche)	396,66
Philippe Gosselin & Ass. 1912,6 litres à 0,7651 huile chauffage M. Paroisse	1682,47
580,4 litres à 0,7651 huile chauffage Loisirs	510,55
665,8 litres à 1,0121 diesel	774,77
Transport Adapté Vieux Quai, transport février 2018	174,31
L'Écho de St-François, publicité mars 2018	1212,42
Monyvill enr., 360 m ³ ramassage neige à 0,90\$	324,00
8 hrs à 82\$ trottoirs	656,00
Trailler	75,00
Régie l'Islet Montmagny, gestion CTL transport vidanges janv. 2018	2407,00
TOTAL :	47 910,13
COMPTES À PAYER AVRIL 2018	
Soc. Ass. Automobile, immatriculation véhicules	9090,23
Hydro-Québec Éclairage public	740,70
Usine d'eau potable	7594,34
Clignotants (école)	39,98
Vidéotron Bureau municipal	271,14
Garage	98,14
Usine d'eau potable	100,63
Surpresseur St-Pierre	32,66
Loisirs	131,48
Bell Mobilité, bureau municipal, Loisirs, Garage	634,05
	329,19

●	Philippe Gosselin & Ass., 2800,3 litres à 1,0431 diesel	3358,41
●	Tetra Tech QI inc., hon. Prof. Prolongement 3° et 4° rue Ouest	12647,26
●	MRC de Montmagny, bacs roulants (7 vert et 7 bleu).....	1264,89
●	AGAT Laboratoires, analyses eau potable et eaux usées.....	411,15
●	MRC de Montmagny, quote-part 1er versement de 3.....	54556,00
●	MRC de Montmagny, participation tourisme 2018	1093,34
●	Muni. St-Michel, inscription relâche sortie Valcartier.....	950,00
●	Véronique Noël, remb. 334,8 km + factures Loisirs 29,17.....	143,00
●	Caroline Guimont, remb. factures Loisirs.....	51,29
●	Pagenet, location téléavertisseurs	316,47
●	Monburo, contrat service photocopieur	359,23
●	Transport Guy Hamel, lames	974,38
●	Tapis Montmagny, préart Garage	191,94
●	Fortin Sécurité Médic, gants Garage	205,62
●	Dépanneur Ultra, essence et bière (soirée cabane sucre) 162,32.....	476,03
●	François Morin, repas lors fermeture de route + pompiers.....	69,95
●	Pièces d'Autos GGM, pièces équipements.....	1267,73
●	Pièces d'Autos Carquest, pièces équipements	288,99
●	Propane GRG, 762.1 litres à 0,4590 propane Caserne	428,46
●	La Coop. Riv. du Sud, matériel divers	
●	Boîtes aux lettres	141,25
●	Batterie Caserne incendie	35,57
●	Pav. Bédard (chauffe-eau)	358,71
●	Usine d'eau potable	21,78
●	Voirie.....	514,49
●	Supérieur Propane, location cylindre.....	4,60
●	Praxair, location réservoir et oxygène (usine d'eau potable).....	1282,30
●	Postes Canada, envoi journal l'Echo	317,14
●	TOTAL :	16 7585,90

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes de février 2018

Je soussigné, Rémi Montminy, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud certifie que la Municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

FRAIS D'INSCRIPTION AU CAMP DE JOUR DE MONTMAGNY POUR UNE JEUNE CITOYENNE QUI SOUFFRE D'AUTISME

Une jeune citoyenne de la Municipalité souffrant d'autisme désire s'inscrire au camp de jour de Montmagny. Pourquoi Montmagny, parce qu'elle fréquente ce camp de jour depuis déjà plusieurs années et elle y est habitué. Nous sommes en mesure d'offrir ce service personnalisé ici même, mais une personne souffrant d'autisme a besoin de stabilité, il ne serait donc pas dans son intérêt de la changer d'environnement.

Depuis l'an dernier, la Municipalité doit accepter, par résolution, que la ville de Montmagny nous facture pour l'inscription de cette jeune fille. Pour l'été 2018, elle fréquentera le camp de jour de Montmagny à raison de 3 jours semaine, 8 heures par jour durant 6 semaines. Le taux horaire est calculé à 14\$/heure.

Donc, c'est au total 18 jours de 8 heures ce qui représente 144 heures d'utilisation, pour une facture de 2 016\$. Les parents défrayeront 540\$ lors de l'inscription. C'est 1 476\$ plus des frais d'administration de 15% que la Municipalité devra payer donc 1 697,40\$ taxes en sus.

Est-ce que la Municipalité accepte que la ville de Montmagny nous facture un montant de 1 697,40\$ plus les taxes, pour l'inscription d'une jeune citoyenne qui a besoin de soins particuliers?

CONSIDÉRANT QUE cette jeune citoyenne doit pouvoir s'amuser et se divertir tout en recevant les soins nécessaires ;

CONSIDÉRANT QU'elle a toujours fréquenté le camp de jour de la ville de Montmagny et qu'elle s'y sent bien;

CONSIDÉRANT QU'il est le devoir de la Municipalité d'offrir les services dont ces citoyens ont besoins;

CONSIDÉRANT QUE pour être en mesure de procéder à son inscription, la ville de Montmagny doit facturer la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
 APPUYÉ par madame Chantal Blanchette
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte que la ville de Montmagny la facture pour l'utilisation de leur camp de jour par une jeune sudfrancoise souffrant d'autisme.

QU'elle soit autorisée à fréquenter le camp de jour de Montmagny à raison de 3 jours semaine durant 6 semaines pour un total d'heures d'utilisation de 144 heures.

QUE la ville de Montmagny facture la Municipalité au montant de 1 697,40\$ ce qui inclut les frais d'administration de 15%.

QUE les parents de la jeune fille défraient le 540\$ pour l'inscription.

ASPHALTAGE MANUEL ET MÉCANISÉ

Avec l'arrivée du printemps, nous devons commencer à nous préparer pour les travaux d'asphaltage manuel et mécanisé sur le réseau routier municipal.

Autorisez-vous le directeur à demander des soumissions sur invitation pour les travaux ci-haut mentionnés?

CONSIDÉRANT QU'encore cette année, la chaussée du réseau routier municipal nécessite réparation et entretien ;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions demandées l'an dernier n'étaient valides que pour un an;

CONSIDÉRANT QU'il est temps de procéder à l'appel des soumissions, si nous voulons recevoir les services nécessaires tôt en saison;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

APPUYÉ par madame Chantal Blanchette

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil Municipal autorise le directeur général à demander des soumissions pour les travaux d'asphaltage manuel et mécanisé.

QUE le devis soit envoyé à tous les fournisseurs de la région.

QUE le directeur étudie la possibilité et les frais associés à ce que la Municipalité s'occupe elle-même d'acheter le bitume et que les travaux d'asphaltage manuel soient exécutés par les employés des travaux publics.

EMPLOI D'ÉTÉ

Les travaux d'été approchent à grands pas, et avec les vacances de nos employés municipaux affectés aux travaux publics, il faut penser à pallier à leur absence.

Est-ce que le Conseil municipal décide d'embaucher des étudiants pour l'été 2018?

CONSIDÉRANT QUE les travaux d'été approchent rapidement;

CONSIDÉRANT QUE nos employés permanents devront prendre des vacances bien méritées;

CONSIDÉRANT QUE durant ces vacances, nous devons pallier à leur absence;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte d'embaucher pour la période estivale un ou des étudiants selon les CV reçus.

QUE l'offre d'emploi soit publicisée dans les journaux locaux et sur les réseaux sociaux.

REDEVANCE POUR LES AMENDES PERÇUES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ (À TITRE INFORMATIF)

La MRC nous informe que pour la période entre le 1^{er} octobre 2016 et le 30 septembre 2017, la Municipalité aura droit, une fois les frais de cour enlevés, à 2 263,60\$ en redevance pour les amendes perçues sur son territoire. À titre informatif, c'était 4 061,13\$.

QUOTE-PART 2018 DE ST-FRANÇOIS À LA RÉGIE L'ISLET-MONTMAGNY (À TITRE INFORMATIF)

Pour 2018, la quote-part de la Municipalité pour la Régie L'Islet-Montmagny est de 1 184,46\$ ce qui représente 4,50%.

C'est la plus grande augmentation de la MRC suivi de près par St-Pierre à 2.06%.

SOUMISSIONS POUR UN RÉSERVOIR À CARBURANT NEUF

Lors du dernier renouvellement d'assurance, nous avons été informés que c'était la dernière année que notre réservoir de carburant situé au garage municipal était couvert par notre assureur, puisqu'il arrive à 20 ans. À titre informatif, c'est un réservoir de 4 500 litres à double parois. Le réservoir étant situé à proximité de terre agricole, il est important qu'il soit assuré en cas de déversement.

Le prochain renouvellement d'assurance se fait à la mi-mai. En mai dernier, le directeur avait demandé la permission d'aller en soumission pour l'achat d'un nouveau réservoir double parois de 4 500 litres avec jauge de mesure, tuyau évent et sifflet et en voici les résultats :

- Filgo : 2 166\$ taxes en sus
- Sonic : 2 607\$ taxes en sus
- Paquet et fils : Aucune réponse

ATTENDU QUE le réservoir actuel a déjà 20 ans de service et qu'il est rendu au bout de sa vie utile;

ATTENDU QUE nous ne pouvons courir le risque qu'il se brise et qu'il y ait déversement;

ATTENDU QUE notre assureur nous a fait savoir qu'il ne pourrait plus assurer le réservoir lors du renouvellement de mai 2018 ;

ATTENDU QUE le directeur avait reçu l'autorisation d'aller en appel de soumission pour l'achat d'un nouveau réservoir;

ATTENDU QUE les soumissions reçues répondent en tout aux exigences de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par madame Chantal Blanchette

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité accepte la soumission de Filgo pour la fourniture d'un réservoir à carburant de 4 500 litres à double parois avec jauge de mesure, tuyau évent et sifflet au montant de 2 166\$ taxes en sus.

QUE le fournisseur vienne livrer ledit réservoir et qu'il reprenne l'ancien.

QUE le tout soit installé dès le début mai.

DEMANDE DE COMMANDITE POUR LA SAISON 2018 DES VIKINGS DE ST-FRANÇOIS

L'association du baseball mineur de St-François-de-la-Rivière-du-Sud est à préparer la prochaine saison. Étant un organisme sans but lucratif, ils doivent trouver les fonds nécessaires pour donner la chance à plus d'une soixantaine de jeunes de 5 à 17 ans de pratiquer leur sport. Lors de la dernière saison, les jeunes de catégorie Moustique A et B ont remporté le tournoi Édouard-Dussault de Lévis et le Moustique B a également été finaliste lors des régionaux.

Encore cette année, ils organisent une campagne de financement pour équilibrer leur budget. Une vente de chocolat est effectuée, mais elle n'arrive malheureusement pas à couvrir l'ensemble de leurs frais. C'est pour ces raisons qu'ils demandent l'aide financière de la Municipalité pour continuer d'épauler les jeunes dans la pratique de leur sport.

CONSIDÉRANT QUE des représentants et entraîneurs bénévoles sont venus rencontrer le Conseil il y a quelque temps pour demander quelques améliorations et modifications que ce soit sur le terrain ou dans les équipements;

CONSIDÉRANT QUE parmi ces demandes, il y a des travaux de drainage sur le terrain de baseball et la réfection de la toiture de la cabane d'annonceur;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil Municipal s'est engagé à effectuer lesdits travaux avant la prochaine saison des Vikings;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par madame Sandra Proulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de ne pas contribuer financièrement, pour l'instant, puisqu'elle doit effectuer des améliorations et ça ne se fait pas sans coût.

PUBLICATION DES AVIS DE DÉROGATION MINEURE

Comme vous le savez déjà, parmi les étapes à suivre pour un dossier de dérogation mineure, la Municipalité doit, au moins 14 jours avant l'adoption, publier un avis public.

Dans le passé, les avis pour dérogation mineure étaient publiés dans le journal l'Oie Blanche mais suite à quelques recherches dans le code municipal, dans le projet de loi 122 du gouvernement du Québec et auprès de nos avocats, nous avons découvert que la Municipalité n'est pas tenue par la loi de faire paraître les avis de dérogation dans un journal local. Elle doit les afficher aux lieux d'affichage municipal prédéterminés soit au bureau municipal, 534, ch St-François O. et à la Caisse Desjardins située au 526, ch. St-François O.

Toujours selon l'avocate, la Municipalité pourrait, en plus de l'affichage prévu, publier les avis sur son site internet et sur Facebook. Elle nous recommande par contre (puisque les gens ont toujours été habitués de voir dans le journal les avis de dérogation), de publier un message dans le journal en question pour aviser les gens que dorénavant, les avis de dérogation seraient publiés électroniquement.

À titre informatif, l'an dernier, 11 dossiers de dérogation mineure ont été traités. C'est donc des économies d'environ 2 000\$ que la Municipalité pourrait faire.

Donc, à la lumière de ces nouvelles informations, la Municipalité décide?

ATTENDU QUE les avis publics pour les dossiers de dérogation mineure sont publiés depuis toujours dans les journaux locaux sans que les règlements l'exigent;

ATTENDU QUE pour chacune des publications, des frais d'environ 200\$ s'appliquent;

ATTENDU QUE nous pourrions faire des économies considérables si nous affichons, comme les règles l'exigent, aux deux (2) lieux publics d'affichage soit le bureau municipal et la Caisse Desjardins de la Rivière du Sud ainsi que sur le site internet de la Municipalité;

ATTENDU QUE cette méthode d'affichage réduirait les délais d'attente des demandeurs puisque les avis doivent être affichés publiquement 14 jours avant l'adoption;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité décide que dorénavant, les avis publics pour les dossiers de dérogation mineure seront affichés, aux deux lieux d'affichage soit le bureau municipal situé au 534 ch St-François O et à la Caisse Desjardins de la Rivière du Sud au 526 ch St-François O ainsi que sur le site internet de la Municipalité et les réseaux sociaux.

QU'un avis soit publié dans le journal l'Oie Blanche, dans la section avis publics, pour que les habitués de cette rubrique soient informés de la nouvelle façon de fonctionner de la Municipalité.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2018 POUR LES HABITATIONS PATRIMONIALES DE SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

Ayant reçu 39 499\$ de moins que prévu en subvention, les Habitations patrimoniales de St-François-de-la-Rivière-du-Sud ont à nouveau mis en branle une campagne de financement pour 2018. Cette campagne a pour but d'amasser les fonds nécessaires pour éliminer, dans les prochaines années, un passif de 19 043,91\$ sur une marge de crédit commerciale. L'an dernier, cette marge se montait à plus de 26 000\$, mais a été considérablement réduite par une campagne de financement similaire.

Jusqu'à présent, quelques généreux donateurs ont accepté de participer à la campagne de financement 2018. Les Habitations patrimoniales demandent par contre aussi l'aide de la Municipalité. Une contribution de 1 000 \$ serait appréciée.

Est-ce que la Municipalité accepte de souscrire à la campagne de financement 2018 au montant de 1000\$?

Depuis le début de ce beau projet, la Municipalité a généreusement donné 257 210\$. Nous sommes donc d'avis que la communauté a largement fait sa part, mais encourage les citoyens qui le désirent à souscrire à la campagne de financement des Habitations patrimoniales.

FÉLICITATIONS À UNE JEUNE RÉCIPiendaIRE DE LA BOURSE PERSÉVÉRANCE BERNARD MONTPETIT (À TITRE INFORMATIF)

Sarah-Jeanne Bonneau est une jeune citoyenne de notre Municipalité qui fréquente actuellement la Polyvalente Louis-Jacques-Casault. Pour son bon et beau travail ainsi que pour la persévérance dont elle a fait preuve, madame Bonneau s'est vu remettre, le 23 mars dernier, le lauréat récipiendaire de la bourse persévérance Bernard Montpetit.

Donc, au nom des Sudfrancoises et Sudfrancois, des membres du Conseil et de la Municipalité, nous tenons à féliciter madame Sarah-Jeanne Bonneau pour la persévérance dont elle a fait preuve et pour les honneurs qu'elle a reçus dernièrement. Vous êtes un exemple à suivre !

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES 2018 (À TITRE INFORMATIF)

Nous avons reçu le calendrier pour la vidange des fosses septiques pour l'été 2018. Pour St-François, les vidanges se feront entre le 30 juillet et le 10 août. Nous ne pouvons malheureusement vous donner de journée précise.

À compter de cet été, c'est une nouvelle firme qui va être en charge des travaux de vidange. Afin de leur faciliter la tâche, voici quelques règles à respecter :

- Le numéro civique de la résidence doit être visible de la rue ;
- Les barrières doivent être laissées ouvertes;
- Un repère visible (ex : piquet) doit localiser l'emplacement de l'installation;
- L'entrée de la résidence doit être dégagée afin de permettre l'accessibilité du véhicule à la fosse;
- Tout mobilier, ou autre structure, qui sont placés sur les couvercles doivent être enlevés;
- Dégager un minimum de 20 cm (8 pouces) autour des couvercles;
- Les fosses avec des capuchons doivent être dévissées, mais non enlevées;
- Aucun animal ne doit être à proximité.

Les propriétaires ou occupants ne sont pas tenus d'être présents lors des opérations de vidange. La compagnie laissera un avis indiquant la date et l'heure de la vidange sur place.

Si votre résidence n'est pas munie d'une installation vidangeable, ou pour tout autre renseignement supplémentaire, nous vous invitons à communiquer avec madame Lucie Lacasse au 418 248-5985 au poste 331 ou par courriel à llacasse@montmagny.com.

Votre collaboration est gage d'un bon déroulement des travaux.

SUIVI POUR LES TRAVAUX DE GESTION DES ARCHIVES MUNICIPALES

En décembre dernier, la Municipalité avait retenu et adopté par résolution l'offre de service de Mme Lorraine Boucher pour la production d'un calendrier de gestion et pour les travaux de classement dans les deux (2) voûtes de la Municipalité.

Une copie de la résolution portant le numéro 203-2017 avait été acheminée à Mme Boucher suite à son adoption. Quelques semaines se sont écoulées et puisqu'aucun retour n'avait été reçu de madame, le directeur général a débuté une série d'appels et de courriels. Ce n'est qu'après plusieurs tentatives qu'une réponse nous a été retournée. Voici ce que le courriel du 17 janvier disait :

Bonjour,

Mes disponibilités de 2018 ont changé depuis notre rencontre.

Je vous contacterai sous peu, tout comme je dois contacter mes autres clients.

Bonne journée!

Lorraine Boucher

Depuis, silence radio. Aucun retour à nos messages n'a suivi. Suite à des discussions entre le directeur et son adjointe, il a été décidé que nous ferions nous-mêmes les premiers travaux de classement et que par la suite, nous rechercherons une autre firme pour la production du fameux calendrier de gestion. Par contre, pour ce faire, il est probable que nous devons fermer le bureau municipal à quelques reprises au cours du mois de mai. Nous vous tiendrons informés des dates visées s'il y a lieu.

À suivre...

AUTORISATION D'ALLER EN SOUMISSION POUR LES PANNEAUX ET LES POTEAUX DE NOM DE RUE

Dans l'idée d'améliorer l'image de la Municipalité, dès l'entrée en poste du nouveau Conseil, ils ont mandaté le comité d'embellissement pour étudier les options qui s'offraient à nous pour la mise à jour des panneaux et des poteaux de nom de rue. Après beaucoup d'effort et de recherche, le comité est venu présenter au Conseil le fruit de leur travail et des choix qui selon eux, étaient le mieux pour la Municipalité.

Maintenant que les élus ont pris connaissance des modèles possibles, ils ont été en mesure de faire un choix éclairé. Il faut maintenant aller en soumission finale pour l'achat des panneaux ainsi que les poteaux.

ATTENDU QUE les panneaux actuels date de plusieurs dizaines d'années, qu'ils sont, soit délavés

par le temps ce qui les rend presque illisibles, soit pliés par le vent ou des accrochages ou encore complètement disparus;

ATTENDU QU'il y a trois (3) différents types de poteaux et qu'eux aussi ont connu de bien meilleurs jours;

ATTENDU QU'en plus de ne pas être beaux et attirants à l'œil, les panneaux actuels donnent du fil à retordre aux camionneurs et visiteurs qui ne connaissent pas bien la Municipalité;

ATTENDU QU'une des optiques du Conseil municipal actuel est de redonner son image de marque à la Municipalité et de la rendre agréable à l'œil;

ATTENDU QUE le mandat d'étude préliminaire a été donné aux membres du comité d'embellissement;

ATTENDU QU'elles ont fait un travail remarquable, qu'elles sont venues présenter aux élus;

ATTENDU QUE plusieurs modèles ont été présentés et qu'un c'est démarqué des autres;

ATTENDU QU'il est maintenant temps de passer à l'appel de soumissions final;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité autorise le directeur à procéder à des demandes de soumission selon la sélection finale qui a été faite pour la fourniture des panneaux et des poteaux de nom de rue.

VERSEMENT DE LA COMPENSATION DE ÉCO ENTREPRISES QUÉBEC (À TITRE INFORMATIF)

Nous avons reçu, de, Recyc-Québec, la compensation 2017 provenant de Éco- Entreprises au montant annoncé de 16 976,39\$. La somme a déjà été versée au compte.

COMMUNICATION DU MTQ POUR LA DEMANDE PLACÉE LE MOIS DERNIER POUR LE DOSSIER COIN CH ST-FRANÇOIS O ET 1^{RE} AVENUE (À TITRE INFORMATIF)

À la séance de février dernier, la Municipalité a adopté la résolution # 061-2018 pour qu'une demande formelle soit placée au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour l'installation de dispositifs pour sécuriser le coin ch St-François Ouest et 1^{re} avenue.

Une demande écrite a été envoyée en plus de la résolution au Ministère des Transports et au député, M. Norbert Morin. Nous avons reçu 2 accusés réception et nous devrions recevoir le résultat des études qui seront faites d'ici la fin du mois de juin.

À suivre...

REPRÉSENTANT AUTORISÉ À PARTICIPER AUX RENCONTRES DE LA COOPÉRATIVE D'INFORMATIQUE MUNICIPALE (CIM)

L'assemblée générale annuelle de la coopérative d'informatique municipale (CIM) approche à grands pas. Dans le but de s'assurer d'avoir un représentant de chaque municipalité, surtout qu'il y a eu élection depuis la dernière rencontre, il nous demande de nommer un représentant qui assistera à toutes les réunions et rencontres. À titre informatif, dans le passé, c'était M. Yves Laflamme, ancien directeur général, qui était mandaté.

ATTENDU QU'À la suite du départ à la retraite de l'ancien directeur général, M. Yves Laflamme, le délégué autorisé à représenter la Municipalité lors de toutes assemblées des membres de la Coopérative d'informatique municipale n'est plus éligible.

ATTENDU QUE la Municipalité s'est engagée à remplacer à titre de représentant, la personne qu'il a désignée à ce titre.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par madame Sandra Proulx

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE

Monsieur Rémi Montminy, directeur général, agisse à titre de représentant de la Municipalité dans le cadre de l'exercice des pouvoirs et obligations conférés à titre de membre de ladite Coopérative.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- 1) Un citoyen demande s'il y serait possible d'ajouter une ou deux tables de pique-nique ou des bancs au parc Francofun puisque certains visiteurs nocturnes déplacent la table dans un secteur en retrait du parc? Nous allons regarder ce que nous avons de disponible et trouver une solution.
- 2) On s'informe, dans le dossier de changement de panneaux et poteaux de nom de rue si tous les poteaux seront changés? Oui, tous, sans exception pour que tout soit uniforme.
- 3) Un citoyen très impliqué réitère son mécontentement dans le dossier d'installation d'un monte personne dans la Maison de la paroisse. Selon lui et son expérience, la Municipalité devrait mieux étudier la possibilité d'installer un ascenseur à l'arrière du bâtiment qu'un monte personne à l'intérieur. De plus, un ascenseur permettrait dès maintenant de couvrir les 4 étages utiles du bâtiment. Il serait aussi possible de recevoir plus d'aide financière par le biais du ministère de la Culture et par d'autre programme. La demande au programme d'aide PIQM MADA a déjà été déposée et nous attendons la réponse à notre demande. Par la suite, il sera possible de se repencher sur la question, mais pour l'instant, l'idée d'un monte-personne semble plaire à la majorité des utilisateurs et de la population.
- 4) On s'informe si la partie logement située à l'extrémité Ouest de la Maison de la Paroisse fait partie de cette dernière? Oui, cette extension fait partie de la Maison de la Paroisse. On y retrouve 2 logements habitables et le local du journal *L'Écho*.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Blanchette
APPUYÉ par madame Huguette Blais
ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La séance se termine à 20 h 32.

Adopté unanimement

Frédéric Jean, maire

Rémi Montminy, dir. général/sec.-très.

Je, Frédéric Jean, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Logement à louer

À Saint-François, Pavillon Frédéric-Auguste-Oliva, lauréat des prix du patrimoine. Logement de 3½ pièces avec vue panoramique, muni d'un monte-personnes et d'une rampe d'accès. Pour personnes de 50 ans et plus, non-fumeurs, sans animal à 485\$ par mois. Admissible au programme HLM, Disponible maintenant. Tél: 418-508-9820. 📍

Lucie Lachance

NOTAIRE & CONSEILLÈRE JURIDIQUE

88, chemin des Prairies Ouest
St-François-de-la-Rivière-du-Sud
GOR 3A0

Téléphone : 418 259-1300

Télec. : 418 259-2101

Llachance@notarius.net



Auto PLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN

www.autoplace.ca



**REMORQUAGE
24 HEURES**

GARAGE CORRIVEAU MARIO TECH

- Freins
- Pneus
- Suspension
- Mise au point
- Silencieux
- Vidange d'huile
- Air climatisé
- Autre

2, boul. Taché Ouest
Montmagny Qc G5V 3A1

📞 418-248-3634

MARIO THÉBERGE PROPRIÉTAIRE

Renouvelez votre membership

Une des façons d'appuyer votre journal communautaire est de souscrire à son membership. Les individus deviennent membres en payant une cotisation annuelle de 5\$, 25\$ pour les organismes et 50\$ pour les entreprises. Votre soutien permet au journal d'avoir une vie démocratique. Merci de soutenir votre journal!

Membre organisme

Cercle de fermières

Club FADOQ

Société de conservation du patrimoine

Club de pétanque

Membre individuel

Jeannette Cloutier

Nicole Fortin

Jeannine Forgues

Louis-Joseph Buteau

Lise Caron

Marcel Morin

Nicole Labonté

Rosaire Couture

Lorraine Lamonde

Jean-Yves Lamonde

Mireille Fournier

Serge Allaire

Monique Laliberté

Marie Lafamme

Jacques Boulet

Lucielle Kirouac

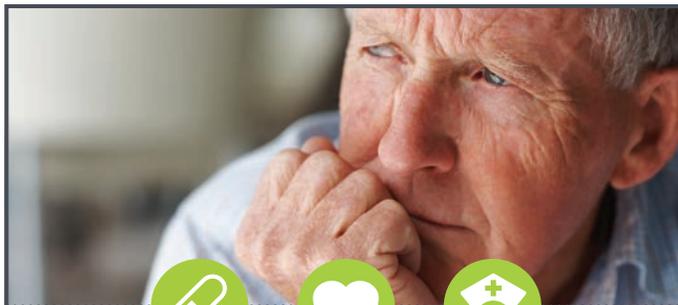
Huguette Bouffard

Pierre Cauffopé

Christiane Bombardier

Louis-Marie Garant
Jean-Yves Gosselin
Jean Dominique Rousseau
Cécile Rémillard
Albert Proulx
Raynald Lafamme
Sandra Proulx
Chantal Chouinard
Denis Blais
Denis Rémillard
Suzanne Mercier
France St-Hilaire
Simon Morin
Gustave Théberge
Élisabeth Gaudreau
Léo Boucher
Bernard Morin
Patricia Leblanc
Jacques Simard
Étiennette Bélanger
Michel Raby
Denis Lafamme
Marguerite Morin
Ghislaine Théberge
Louissette Gourgues
Gilles Buteau
Ghislaine Robin
Sylvie St-Pierre

Denise Gonthier
Berthe Guimont
Julienne Lamonde
Joachim Lacroix
Denis Boulet
Denise Roy
Jean Corriveau
Bérandère Noël
Wilfrid Marceau
Yvonne Asselin
Rosario Montminy
Lise Blais
Raynald Fiset
Philippe Lamonde
Bernadette Corriveau
Réjean Pellerin
Hélène Garant
Jean-Guy April
Aurèle Gendron
Ernest Lachance
Rose-Anne Goulet
Calixte Laliberté
Micheline Théberge
Jean-Guy St-Pierre
Dominique Lamonde
Suzie Godbout
Herman Gosselin
Liste à jour le 21 avril 2018



Dépression

La dépression est plus qu'une « déprime » passagère. Souvent incomprise, cette maladie bien réelle, affectant une personne sur cinq, entrave la capacité à fonctionner au quotidien et a des effets sur la santé mentale et physique.

DE QUOI S'AGIT-IL?

La plupart des gens se sont déjà sentis un peu déprimés, à un moment ou à un autre de leur vie. Souvent, il s'agit d'une réaction à un événement particulier (par exemple, un deuil, une séparation ou une perte d'emploi). Cet état n'est habituellement que passager, et tout rentre généralement dans l'ordre dans un délai raisonnable. **Lorsque le sentiment d'être déprimé perdure plus de deux semaines et nuit à la qualité de vie, il s'agit peut-être de dépression.** Un médecin ou un psychologue confirmera le diagnostic.

Il est faux de croire que la dépression est une faiblesse de l'esprit. Il s'agit d'une maladie causée par un déséquilibre de certaines substances dans le cerveau, appelées neurotransmetteurs, et une combinaison de facteurs génétiques, psychologiques, sociaux, etc. Environ une personne sur cinq en est atteinte au cours de sa vie. C'est en fait la maladie mentale la plus répandue au monde. Les femmes sont deux fois plus susceptibles que les hommes de souffrir de dépression.

Consultez votre professionnel de la santé pour en apprendre davantage.

On est là pour vous !

Proxim

Vincent Lamonde Boulet

542, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

418 259-7728

La préautorisation hypothécaire :

une étape essentielle au moment de choisir votre nouvelle maison

Une préautorisation hypothécaire vous permet de connaître la valeur maximale de la propriété que vous pouvez acheter selon votre capacité d'emprunt et votre mise de fonds. Elle peut également vous prémunir contre d'éventuelles hausses de taux d'intérêt, si votre taux est garanti, et elle simplifie vos échanges avec le courtier immobilier ou le vendeur de la propriété.

Pourquoi une préautorisation?

- Indique le prix maximal de votre future propriété
- Certifie votre capacité à acheter
- Simplifie vos échanges avec le courtier ou le vendeur

La préautorisation en 3 étapes

1. Précisez votre besoin de financement avec un de nos conseillers.
2. Obtenez une confirmation rapidement.
3. Obtenez les conditions d'emprunt et le certificat de préautorisation.

Prenez rendez-vous dès maintenant avec votre conseiller de la Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer ou composez le 1 866 259-7786 pour parler à un représentant.



Évitez les soucis financiers en recherchant une maison dont la valeur est inférieure à votre capacité maximale d'emprunt. Vous serez ainsi en mesure d'assumer tous vos paiements, de parer aux imprévus financiers et de maintenir votre qualité de vie actuelle.

Centre de services de Berthier-sur-Mer
418 259-7795 ou 1 866 259-7786

Centre de services de Saint-François
418 259-7786 ou 1 866 259-7786

Centre de services de Saint-Pierre-du-Sud
418 248-1927 ou 1 866 259-7786



Desjardins

Caisse de la Rivière du Sud
et Berthier-sur-Mer